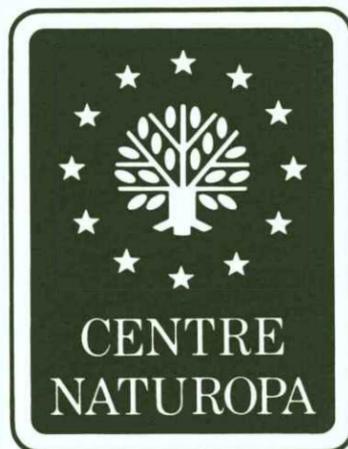


61/89

COUNCIL
OF EUROPE

CONSEIL
DE L'EUROPE

Naturopa



Naturopa

N° 61 – 1989

Editorial	H. van den Broek	3
Une éthique mondiale	V. Kolybine	5
Libre accès	W. van Wijk	8
Centre Naturopa	H. H. Hoekstra	9
Influencer le comportement	A. Anderson	10
Faire passer le message	P. Melen	12
Une approche originale	N. F. Halbertsma	14
Le programme CORINE	G. Schneider	15
L'impact de l'école	F. G. Bernaldes, J. Benayas, J. V. de Lucio	18
Wapiti	C. Masson	20
Découverte de l'environnement	S. F. Hodgson	22
Les échanges internationaux	J. W. Dobrowolski	26
La famille		27
Les centres d'information	K. Fingerle	27
Une combinaison unique	E. J. McCrea	28
Au Conseil de l'Europe		30

Naturopa est publié en anglais, en français, en allemand, en italien, en espagnol et en portugais par le Centre Naturopa du Conseil de l'Europe, BP 431 R6, F-67006 Strasbourg Cedex.

Editeur responsable: Ing. Hayo H. Hoekstra

Conception et rédaction: Christian Meyer

Conseiller spécial de ce numéro: M. L. de Meersman, Direction Information et Education, WWF Belgique

Production: Koelblindruck Baden-Baden

Les textes peuvent être reproduits librement, à condition que toutes les références soient mentionnées. Le Centre serait heureux de recevoir un exemplaire témoin, le cas échéant. Tous droits de reproduction des photographies sont expressément réservés.

Les opinions exprimées dans cette publication n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues du Conseil de l'Europe.



Forty years
Council of Europe
Quarante ans
Conseil de l'Europe

40 ans, mais encore?

Pendant presque trente années de ses 40 ans d'existence, le Conseil de l'Europe s'est occupé de l'environnement naturel suite à une initiative de son Assemblée Parlementaire. Cela fut à l'origine d'une longue série d'excellentes études sur des espèces animales, végétales et des biotopes en danger. Ces travaux furent à la base de résolutions et recommandations aux Gouvernements. Cette œuvre aboutit, en 1979 à l'entrée en vigueur de la Convention de Berne, actuellement le meilleur instrument juridique pour la protection de l'environnement européen.

Ces réalisations, nous les considérons

comme un point de départ. Nous en sommes fiers, mais c'est l'avenir qui nous intéresse, nous préoccupe et nous stimule.

Dans cette optique, nous dédions ce numéro de Naturopa à l'information — la vocation du Centre Naturopa — et à l'éducation qui est l'investissement fondamental pour la sauvegarde de l'environnement de demain.

Naturopa 62 sera consacré au commerce illégal, et souvent cruel, des animaux de compagnie en provenance du monde sauvage d'autres continents.

H. H. H.



Des articles et informations sur la nature et l'environnement sont publiés presque chaque jour dans la presse et il s'agit malheureusement, pour la plupart, de nouvelles déplorables. Le thème d'actualité peut être une nappe de pétrole repérée en mer, auquel cas nous devons nous attendre à voir peu après des images d'oiseaux rejetés sur des plages souillées; ou encore on annonce la mort d'arbres, des dommages subis par les paysages, la pollution de cours d'eau; tous ces sujets sont régulièrement abordés au cours des journaux télévisés. Chacun admet aujourd'hui que la nature et l'environnement souffrent et que l'activité humaine en est la cause. Des mesures correctrices sont possibles, même si nous sommes dans l'incapacité de résoudre immédiatement tous les problèmes.

Une politique efficace de la nature et de l'environnement demande une utilisation cohérente des instruments disponibles. Les responsables des questions d'environnement n'ont pas toujours les connaissances et qualifications voulues, ce qui soulève des difficultés constantes. Pour traiter rationnellement un problème, il faut bien connaître les disciplines pertinentes. On doit aussi assumer des choix spécifiques, et acquérir à cet effet certaines compétences.

Quiconque a étudié les dangers auxquels la nature et l'environnement sont exposés sait qu'ils nous affectent tous d'une manière ou d'une autre. Chacun est concerné par la qualité de la nature et de l'environnement. C'est pourquoi l'éducation dans ces matières répond à un besoin général. Les Européens dans leur ensemble devraient avoir une certaine compréhension de la nature et de l'environnement, des dommages que leur font subir la pollution et l'activité humaine et des tentatives pour remédier à la situation.

Trop souvent, on accorde une attention insuffisante à ces sujets dans l'enseignement général et la formation professionnelle. Des activités de deux catégories sont donc indispensables. Un "recyclage" s'impose pour que les adultes d'aujourd'hui combinent leurs lacunes, et les citoyens et travailleurs de demain — nos enfants — doivent apprendre l'écologie à l'école. L'objectif consiste à donner aux hommes placés dans différentes situations une idée claire des processus à l'œuvre dans la nature et dans l'environnement, des principes et relations écologiques qui s'y appliquent et de la contribution qu'eux-mêmes peuvent apporter à la protection de la nature et de l'environnement. L'influence ne s'exerce pas dans un seul sens: l'éducation permet à ceux

qui en bénéficient de se former des opinions propres et de faire des choix.

Aux Pays-Bas, un document définissant la politique de l'éducation en matière d'environnement pour les années à venir a été présenté à la Deuxième Chambre du Parlement par le Ministre de l'Agriculture et des Pêches et le Ministre du Logement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement au printemps 1988. Il est intéressant d'observer que le Parlement a réagi en demandant une action gouvernementale plus importante que ne l'avait annoncé le document et en signalant que cinq autres ministères au moins devaient prendre des mesures dans ce domaine.

Faut-il en conclure que nous allons voir des fonctionnaires sortir de leur bureau pour donner des leçons d'écologie? Certainement pas: ce spectacle ne correspondrait pas aux habitudes de travail néerlandaises, et serait inutile en tout état de cause.



Conseil de l'Europe

L'éducation en matière d'environnement ne relève pas uniquement de l'Etat: d'autres parties intéressées à un degré égal, voire supérieur, sont les établissements d'enseignement, les parents, les organisations non gouvernementales de promotion de la nature et de l'environnement, et bien d'autres. Un réseau étendu d'organisations d'éducation relative à l'environnement a été établi et prend des mesures appropriées.

Dans ce contexte, le premier rôle du gouvernement est de créer les conditions nécessaires, pour l'objectif de principe consistant à soutenir et à renouveler l'éducation dans ce domaine.

Les écoles et les organisations compétentes, qui ont manifesté beaucoup d'enthousiasme et de dévouement, ont créé depuis de nombreuses années une tradi-

tion de l'éducation relative à l'environnement. Toutefois, leur action n'est absolument pas terminée. La matière n'a pas été assez clairement définie jusqu'ici pour permettre l'élaboration appropriée de programmes et de matériels d'enseignement. Il serait souhaitable en outre d'accorder plus d'attention aux méthodes et à la théorie pédagogiques et d'améliorer la rétroaction, de telle sorte que l'éducation puisse être modifiée compte tenu de ses résultats.

Les méthodes et matériels d'enseignement nouveaux devraient être largement diffusés et échangés. A cet égard, il importe de recourir aux mass médias modernes et les activités très utiles du Centre Naturopa du Conseil de l'Europe méritent d'être mentionnées. Nous ne devons pas admettre que les frontières nationales soient des obstacles à la transmission des connaissances sur l'éducation relative à l'environnement.

J'ai passé sous silence un autre aspect essentiel. On tend à supposer que le simple fait de signaler les divers problèmes d'environnement incitera les personnes concernées à changer d'attitude. Pourtant, dans nombre de cas, cette sensibilisation ne suffit pas. Lorsque l'on se contente d'évoquer la destruction de l'environnement, on assiste à une réaction de crainte et de rejet et les intéressés n'ont pas envie d'en savoir davantage. Ils en auraient pourtant besoin, car les questions en jeu sont complexes. L'éducation relative à l'environnement doit donc être intéressante et stimulante, inciter l'apprentissage à la découverte. Bien que les informations soient souvent négatives, comme je le rappelais au début de cet exposé, une approche positive devrait être privilégiée. Elle est parfaitement possible: il existe encore dans toute l'Europe des paysages particuliers et des zones naturelles d'intérêt esthétique. C'est seulement en adoptant une attitude positive que nous pourrions améliorer l'environnement. On parle aux Pays-Bas "d'enseignement fondé sur l'espoir". L'attente implicite de résultats favorables est sans doute l'élément le plus stimulant de l'éducation relative à l'environnement. L'enjeu, donc les gains possibles, sont immenses.

Hans van den Broek
Ministre des Affaires Etrangères des Pays-Bas
Président en exercice du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe

Il est assurément utile, en ces temps instables, de se rappeler la vie, la Création, la certitude qui, pour certains, est peut-être de l'incertitude.

Au milieu des problèmes de toutes sortes dont l'accumulation semble menacer jusqu'à l'existence de notre planète, écoutons ce que disent quelques-unes des grandes religions du monde en ce qui concerne la manière dont nous gérons cette terre, la responsabilité envers un environnement qui est provisoirement nôtre, et qui implique que nous transmettions cette Création à ceux qui nous succéderont.

«D'abord, réconcilier l'homme avec la création, en veillant à préserver l'intégrité de la nature, sa faune et sa flore, son air et ses fleuves, ses subtils équilibres, ses ressources limitées, sa beauté qui loue la gloire du Créateur».

Jean Paul II, Strasbourg 1988

«Quiconque plante un arbre et l'entoure de soins constants jusqu'à ce qu'il devienne adulte et porte des fruits est récompensé».

«Si un musulman plante un arbre ou sème un champ, et que les bêtes et les oiseaux viennent s'y nourrir, tout cela est charité de sa part».

«Le monde est vert et merveilleux, et Dieu vous a désigné pour en être les gestionnaires».

Mahomet

«Déclarons-nous résolus à enrayer le glissement actuel vers la destruction, à redécouvrir la tradition ancienne du respect de toute vie, voire, à cette heure tardive, à inverser l'orientation suicidaire que nous avons prise. Rappelons-nous l'ancien dicton hindou: «La terre est notre mère, et nous sommes tous ses enfants».

«Parce que la cause était là, les conséquences ont suivi; parce que la cause est là, les effets suivront».

Bouddha

«La domination de l'homme ne peut être interprétée comme l'autorisation d'outrager, d'abîmer, de gaspiller ou de détruire ce que Dieu a réalisé pour manifester sa gloire. Cette domination ne saurait être autre chose qu'une bonne intendance, en symbiose avec toutes les créatures».

«Quiconque est miséricordieux envers toutes les créatures est un descendant de notre ancêtre Abraham».

(Bezoh 32 b)

Une éthique mondiale

Victor Kolybine

Sauvegarder la paix et l'environnement — dans le pire des cas, il peut s'agir du même problème — est peut-être la préoccupation primordiale de notre monde. Ce problème fait intervenir les deux forces qui dominent notre époque: la capacité quasi illimitée que possède l'humanité de construire, de développer et de créer, capacité «qui s'accompagne», selon les termes de la stratégie mondiale de la conservation «de pouvoirs aussi considérables de destruction et d'anéantissement», en d'autres termes l'holocauste nucléaire, un environnement d'où la vie aurait disparu.

Les preuves de cette dégradation sont fortes et indiscutables: 25 000 espèces végétales et 2 000 espèces animales sont menacées de destruction — l'Homo sapiens devient rapidement l'une de ces espèces — les forêts tropicales, les poumons de notre planète, disparaissent à raison de 11 millions d'hectares par an, soit 20 hectares par minute; 9 millions de km² de terres arables se sont désertifiées et le rythme ne fait que croître. La plus grande partie de la population mondiale sera concentrée dans des cités polluées d'ici l'an 2000. La litanie de la dégradation de l'environnement semble sans fin, mais son ampleur même — que transcendent les nations et les océans pour atteindre la couche d'ozone — impose à l'Est comme à l'Ouest, au Nord comme au Sud, de trouver une solution commune: maintenir et même améliorer la qualité de la vie grâce à un développement durable qui ne porte pas préjudice à l'environnement.

Education permanente

Un facteur capital de cette solution globale ne saurait plus être méconnu ou nié: il s'agit de l'éducation permanente de tous en matière d'environnement, du citoyen au responsable des décisions, de l'enfance à l'âge adulte, c'est-à-dire l'acquisition et la conservation, pendant toute la durée de la vie, d'une éthique mondiale de l'environnement.

Presque 2 décennies se sont écoulées depuis que la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement (Stockholm 1972) a reconnu ce facteur essentiel et a recommandé instamment que «les organismes des Nations Unies, en particulier l'Unesco et les autres institutions internationales intéressées... établissent un programme éducatif international d'enseignement interdisciplinaire, scolaire et extra-scolaire relatif à l'environnement, couvrant tous les degrés d'enseignement et

s'adressant à tous, jeunes ou adultes, en vue de leur faire connaître l'action simple qu'ils pourraient mener, dans les limites de leurs moyens, pour gérer et protéger leur environnement».

A la suite de quoi, l'Unesco et le PNUE (Programme des Nations Unies pour l'Environnement) ont mis en route conjointement, en 1975, le Programme International d'Education relative à l'Environnement (PIEE).

En 1977, la première Conférence intergouvernementale sur l'éducation relative à l'environnement a été organisée à Tbilisi (URSS) dans le contexte du PIEE et a établi le cadre et les orientations de l'éducation relative à l'environnement, en précisant les catégories qui doivent en bénéficier: outre le grand public, les groupes professionnels ou sociaux dont les activités et l'influence ont des répercussions importantes sur l'environnement: ingénieurs, architectes, industriels, syndicalistes, agriculteurs, administrateurs, planificateurs, responsables des décisions de politique générale. On a souligné également la nécessité de former des spécialistes de la prévention ou de la résolution des problèmes relatifs à l'environnement biologistes, hydrologistes, urbanistes, spécialistes du génie sanitaire.

Les actions entreprises dans le cadre du PIEE (Unesco/PNUE) ont été axées successivement sur: une sensibilisation générale à l'environnement, le développement de concepts et d'approches dans l'éducation relative à l'environnement (interdisciplinarité, résolution des problèmes, participation aux décisions, etc.), l'introduction d'une dimension relative à l'environnement dans les systèmes d'enseignement des Etats membres.

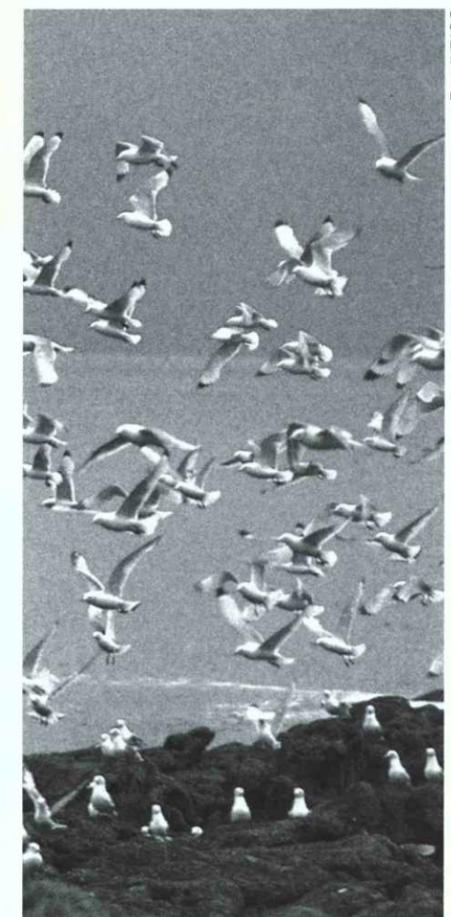
La sensibilisation globale a été encouragée par des réunions internationales et régionales et par la diffusion gratuite du bulletin d'information «Connexion» du PIEE, qui est publié en arabe, en chinois, en anglais, en français, en russe et en espagnol et qui est distribué à plus de 17 000 individus et institutions qui s'intéressent à l'environnement. Plus de 130 nations ont participé directement aux activités du PIEE, soit plus de 260 000 élèves de l'enseignement primaire et secondaire et quelque 10 000 enseignants, éducateurs et administrateurs.

En ce qui concerne les concepts et les approches, le contenu, les méthodes et le matériel pour l'éducation relative à l'environnement, le PIEE a produit un ensemble cohérent de matériel d'enseignement multilingue qui comprend des guides méthodologiques, des modules thématiques et des manuels destinés à être utilisés

dans l'enseignement général et dans la formation initiale et continue des enseignants. La collection «L'éducation relative à l'environnement» comprend à l'heure actuelle plus de 25 titres. Pour ce qui est de la formation du personnel enseignant, une série ininterrompue de séminaires, d'ateliers et de stages internationaux, régionaux, sous-régionaux et nationaux a été organisée dans le cadre ou avec le concours du PIEE.

Plus de 30 projets pilotes

Le PIEE a mis en route lui-même plus de 30 projets pilotes, expérimentaux ou de recherche visant à aider les Etats membres à intégrer l'éducation relative à l'environnement dans leurs systèmes nationaux d'éducation. Ces activités, et d'autres, du PIEE ont été menées dans les 5 régions du monde (voir plus bas) et ont eu pour conséquence que, de plus en plus, les nations intègrent l'éducation relative à l'environnement dans leur politique, leurs plans et leurs innovations en matière d'éducation.



Breuil/BIOS

Les 5 régions de l'Unesco sont l'Afrique, l'Asie et le Pacifique, les Etats arabes, l'Amérique latine et les Caraïbes et l'Europe (y compris l'Amérique du Nord). Voici un échantillon des projets pilotes menés à bien en Europe et en Afrique susceptibles de présenter un intérêt particulier pour les lecteurs de Naturopa: «Les méthodologies de l'éducation relative à l'environnement pour les établissements secondaires et le grand public» (France et République Socialiste Soviétique d'Ukraine), «Les programmes d'éducation relative à l'environnement» (Royaume-Uni), «Les programmes globaux d'éducation relative à l'environnement pour tous les niveaux scolaires» (Tchécoslovaquie), «La région du Sahel» (Sénégal), «L'intégration d'une dimension relative à l'environnement dans l'éducation des consommateurs» (France), «L'intégration d'une dimension relative à l'environnement dans les études de biologie et de géographie» (Pologne et Portugal), «Dans l'enseignement général universitaire» (Tchécoslovaquie, Maroc et Espagne) et «Dans l'éducation non scolaire» (Gabon et Mali).

Des ateliers de formation d'enseignants ont été organisés par le PIEE en Europe et en Afrique, dans un cadre régional et sous-régional ainsi qu'au niveau national (7 en Europe, 13 en Afrique).

L'avenir

Pour ce qui est de l'avenir, 2 importants rapports des Nations Unies ont appelé l'attention générale sur le souci urgent d'un équilibre écologique planétaire et de la qualité de l'environnement. Il s'agit du rapport du PNUE intitulé «Les perspectives de l'environnement d'ici à l'an 2000 et au-delà» et du rapport de la Commission Brundtland intitulé «Notre avenir commun». Ils établissent tous deux des stratégies à long terme dans le domaine de l'environnement en vue de réaliser un développement durable. Chacun d'eux reconnaît le rôle capital de l'éducation relative à l'environnement à cet égard pour les générations futures.

Il convient également de mentionner la résolution adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies tendant à désigner l'année 1990 comme «Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles». Cette résolution énonce le paradoxe apparent que les catastrophes naturelles comme les tremblements de terre, les cyclones, les raz-de-marée ou les inondations ne doivent pas nécessairement devenir des catastrophes nationales. La clef de ce paradoxe réside dans l'état de préparation des pays à tous

les niveaux. Là encore l'éducation et la formation ont leur importance.

Le programme à moyen terme à l'échelle du système des Nations Unies en matière d'environnement (1990-1995) sera en outre mis en œuvre, sur le plan de l'éducation, dans le cadre de la stratégie internationale d'action pour l'éducation relative à l'environnement à tous les niveaux — national, régional et mondial. De plus, le Programme à moyen terme envisage que le programme international d'éducation relative à l'environnement de l'Unesco et du PNUE jouera en permanence un rôle de catalyseur et de coordinateur de cet aspect des actions entreprises par les Nations Unies dans le domaine de l'environnement. Dans le monde entier, les années 90 verront un renforcement de la promotion de l'éducation, de la formation et de l'information relatives à l'environnement par le PIEE.

Le programme international d'éducation relative à l'environnement de l'Unesco et du PNUE jouera un rôle dans les projets et les activités de la décennie (des rapports seront publiés régulièrement dans «Connexion»); les caractéristiques d'un programme efficace d'éducation et de formation relatives à l'environnement coïncident, et ce n'est pas un accident, avec celles d'un programme efficace de préparation à la lutte contre les catastrophes naturelles. En fait, le Congrès international Unesco/PNUE sur l'éducation et la formation relative à l'environnement (Moscou 1987) a anticipé dans une large mesure sur la résolution des Nations Unies par l'adoption de sa propre stratégie internationale d'action en matière d'éducation relative à l'environnement pour les années 90.

Europe

En ce qui concerne l'Europe, plusieurs résultats de la quatrième Conférence des Ministres de l'Éducation de États membres de la région Europe, organisée en septembre 1988 par l'Unesco avec la coopération de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Europe présentent un intérêt particulier. Tout d'abord, l'Unesco servant de catalyseur, l'action future comprendra une participation au «Projet Copernic» lancé par la Conférence Permanente des recteurs, des présidents et des vice-chanceliers des universités européennes (CRE) qui porte sur l'étude des problèmes de l'environnement en Europe et la recherche de solutions appropriées.

Il convient de signaler en second lieu la recommandation N° 2 de la Conférence ministérielle européenne, qui est entièrement consacrée au développement dans toute l'Europe de l'éducation relative à

l'environnement, rappelant en passant les recommandations de la Conférence intergouvernementale de l'Unesco sur l'éducation relative à l'environnement (Tbilisi, 1977) et du Congrès de Moscou (1987).

Concrètement, la Conférence recommande aux États membres:

— «de revoir leurs politiques et pratiques éducatives dans l'optique des crises écologiques mondiales et des recommandations figurant dans le rapport de la Commission mondiale pour l'environnement et le développement (Commission Brundtland),

— de prendre les mesures nécessaires pour que cette optique soit intégrée à la formation initiale et continue des groupes professionnels — en particulier des enseignants — dont l'activité peut avoir une influence sur la qualité de l'environnement,

— de stimuler les travaux de recherche et de développement dans ce domaine...».

Par l'intermédiaire du Directeur Général de l'Unesco la Conférence ministérielle recommande à l'Organisation (et ainsi, le cas échéant, au programme international d'éducation relative à l'environnement Unesco/PNUE) «de promouvoir la diffusion des résultats de recherches scientifiques et technologiques ainsi que la mise en commun de l'expérience des écoles et autres établissements d'enseignement qui se sont impliqués dans l'éducation relative à l'environnement en prenant des mesures pratiques pour protéger leur environnement, d'examiner la possibilité d'intensifier l'éducation relative à l'environnement en reliant et coordonnant les activités universitaires, scolaires et extrascolaires dans ce domaine..., de soutenir ces initiatives en fournissant un matériel pertinent concernant la protection de l'environnement, et d'examiner la possibilité d'accorder une aide financière aux écoles et autres établissements dans ce domaine».

Un rang de priorité élevé

La Conférence prie en outre le Directeur Général de l'Unesco «de donner un rang de priorité élevé, dans le programme et le budget de l'Organisation pour 1990-1991 ainsi que dans le Plan à moyen terme pour 1990-1995, aux programmes d'éducation relative à l'environnement qui visent à favoriser un développement durable».

Enfin, dans le contexte de la recommandation N° 2 et dans le cadre d'un rapport de l'Unesco à la Conférence des Ministres européens de l'Éducation qui sera organisée par le Conseil de l'Europe en octobre 1989, le Programme International d'Éducation relative à l'Environnement Unesco/PNUE entreprendra, avec la coopération d'institutions éducatives euro-

péennes, la préparation et l'organisation des manifestations suivantes:

1. une réunion sur l'éducation relative à l'environnement dans le cadre du projet des écoles associées (Norvège, 1989);

2. un séminaire sur le développement de l'éducation non scolaire relative à l'environnement en Europe (République socialiste soviétique d'Ukraine, 1989);

3. un colloque international sur le contenu et les méthodes de l'éducation relative à l'environnement pour les groupes professionnels (économistes, planificateurs, etc.) (Malte, 1989);

4. un colloque/atelier sur le développement des méthodes d'évaluation et les outils de l'éducation relative à l'environnement (1989);

5. une conférence sur les besoins, les priorités et les stratégies de l'éducation relative à l'environnement au niveau universitaire en Europe (Belgique, 1989);

6. un séminaire sur l'exploitation et la diffusion des résultats de la recherche sur l'environnement menée dans le cadre de programmes scientifiques internationaux (Malte, 1989).

De l'avis du Directeur Général de l'Unesco, M. Federico Mayor, le monde se trouve confronté à trois grands défis. Ce sont «la paix, le développement et la sauvegarde de l'environnement sur le plan mondial». Le rôle du Programme International d'Éducation relative à l'Environnement est clair. Il consiste à favoriser un développement durable qui ne porte pas préjudice à l'environnement par l'éducation, la formation et la large participation d'une opinion publique éclairée et informée.

Dr V. Kolybine
Chef de l'Éducation Environnementale
Unesco,
7 place de Fontenoy
F-75700 Paris

11 millions d'hectares de forêt tropicale par an...



Halleux/BIOS



Un équilibre écologique planétaire

Lapinski

Libre accès

Wouter van Wijk

La liberté de parole est généralement reconnue dans les démocraties occidentales, mais son application varie selon les pays. Si l'on y regarde de près, la libre expression ne doit pas avoir pour seul fondement les sentiments, mais surtout les motifs et les faits solides. Les sentiments peuvent naître de certains événements, vrais ou supposés, mais il est rare qu'ils donnent une assise solide à une opinion. L'impression personnelle et subjective d'un événement qui ne peut pas s'appuyer sur des faits clairs risque de donner une fausse idée de la vérité. Voilà pourquoi il faut se réjouir que plusieurs pays aient ajouté ou se préparent à ajouter à la liberté de parole le droit de recueillir et de diffuser l'information afin que les opinions aient une assise objective et matérielle. Tout un chacun peut voir ainsi comment quelqu'un interprète les faits et en use ou abuse dans son intérêt personnel.

Dès maintenant, certains pays appliquent ou préparent un droit de diffusion en matière d'environnement. La législation préparée par la Communauté est en bonne voie, mais elle ne veut garantir le caractère confidentiel que dans certains cas bien définis où l'intérêt commercial ou public est en jeu. L'adoption de cette législation sera très profitable à la démocratie, mais elle ne constitue qu'un premier pas. Le second et le plus difficile sera de l'appliquer. L'essentiel est que les pays d'Europe et d'ailleurs reconnaissent les dangers qui menacent la nature et l'environnement. Il y a toutefois désaccord sur la façon d'écarter le péril et de réparer les dommages déjà causés au sol, à l'eau et à l'air. Certains pays réparent les dégâts subis par leurs ressources naturelles et ils prennent des mesures préventives. D'autres sont moins avancés, si bien que la pollution continue à franchir les frontières et que les bons élèves souffrent de la négligence des mauvais. Beaucoup pensent que leur pays déploie déjà une activité et un effort financier considérables, mais le bilan pour l'ensemble des nations est maigre et, malheureusement, il faudrait faire davantage.

Les frontières n'arrêtent pas la pollution

La pollution de l'environnement intéresse le monde entier. Elle ne s'arrête pas aux frontières et un pays ne saurait l'arrêter. Un événement dans un pays peut avoir des effets nocifs dans un autre, à plusieurs centaines de kilomètres. Certes, il est heureux que certains pays s'emploient à protéger la couche d'ozone, mais à quoi sert leur effort si d'autres s'en abstiennent ou n'agissent qu'à contre-cœur. Approuvons tout de même les pays qui agissent et espérons que leur exemple sera suivi.

En ce qui concerne les lois projetées par la Communauté et leurs dispositions relatives aux intérêts nationaux et commerciaux, il faut souhaiter qu'il y en ait peu et qu'elles soient claires. Vu les conditions de la concurrence internationale, on imagine sans mal que les Etats et les entreprises nationales souhaitent protéger leurs secrets et leurs produits militaires et industriels. On comprend que la recherche et les expériences aient besoin de confidentialité, mais elles ne doivent pas devenir dangereuses pour tous. Les nouveaux produits une fois inventés et brevetés, il faut qu'on puisse en connaître la composition et leurs effets, notamment pour la santé. Malheureusement, nous sommes loin d'avoir atteint ce stade, surtout si l'on considère la prépondérance des intérêts nationaux et commerciaux, ainsi que le rôle de l'agriculture moderne.

La liberté d'accès à l'information apparaît comme profitable au citoyen, mais quel usage fera-t-il des nombreuses données, notamment physiques et chimiques, qu'il pourra se procurer en exerçant ce droit? Saura-t-il les interpréter objectivement ou en usera-t-il subjectivement? Le même propos s'applique aux groupes d'intérêts et de pression qui exploitent l'information à leur profit, parfois par des moyens douteux.

Pour autant, il ne faut pas abandonner l'idée de la liberté d'accès à l'information. Au contraire, il faut l'accompagner de garanties afin qu'elle ne puisse pas servir d'autres buts que ceux pour lesquels elle a été conçue: information exacte et matérielle sur les données relatives à l'environnement pour ceux qui la demandent.



Nardin/JACANA

Centre Naturopa

Hayo H. Hoekstra

Une des prérogatives de la démocratie, est le droit à l'information, c'est-à-dire le libre accès aux renseignements nécessaires à une vie libre. Un droit précieux dont il ne faut pas abuser. C'est sur cette base qu'œuvre le Centre Naturopa du Conseil de l'Europe pour apporter une meilleure connaissance de l'immense complexité de notre environnement, des multiples problèmes qui le menacent souvent gravement, et présenter d'éventuelles solutions.

Avec son Secrétariat au Palais de l'Europe à Strasbourg, partie intégrante de la Direction de l'Environnement et des Pouvoirs Locaux, le Centre Naturopa est le cœur d'un réseau de correspondants nationaux officiels et officieux qui, bien au-delà des frontières des 23 pays membres, forment un ensemble au potentiel formidable de documentation et de moyens d'informations.

Le premier rôle du Centre est évidemment celui de porte-parole du Conseil de l'Europe pour tout ce qui a trait à l'environnement. Ceci se fait, comme d'ailleurs pratiquement toutes ses autres actions, par l'intermédiaire et avec le soutien des correspondants du Centre qui connaissent parfaitement les besoins au plan national. Le Centre joue aussi et surtout le rôle de catalyseur, de promoteur d'idées et d'actions permettant les contacts, tant sur un plan régional, national qu'international, entre toutes sortes de services gouvernementaux, organisations gouvernementales et non-gouvernementales.

Le Centre, dans toutes ses actions, est stimulé par le réel désir de coopérer, d'éviter ainsi le double emploi et le gaspillage de moyens. Il sert ainsi une cause précieuse: le maintien, l'amélioration du milieu naturel dans le respect des autres êtres vivants.

Comme son Organisation-mère, le Centre Naturopa ne fait guère les premières pages des quotidiens. Comme elle, il travaille plutôt dans la discrétion, en misant sur le long terme, et ceci par deux voies. D'un côté, le Centre répond à toutes les demandes qui lui sont adressées, soit directement, soit en dirigeant le demandeur vers une source d'information spécialisée. De l'autre côté, le Centre mène une campagne continue et active par l'intermédiaire de ses publications et de ses actions d'information ponctuelles. C'est

Coopération indispensable

En dépit des mesures prises par tel ou tel Etat, le comportement international à l'égard de l'environnement reste anarchique, surtout dans la pratique. Ici, on lutte contre les fléaux et on éteint les feux, là d'autres fléaux apparaissent. Pour mettre fin à la pollution transfrontalière et dans le monde et préserver ainsi les hommes, les animaux et les plantes, la coopération de tous les Etats et de tous les hommes est indispensable. La liberté d'accès à l'information pourra contribuer à cette prise de conscience. Chacun perçoit la situation précaire de l'environnement, mais les rapports de toutes sortes de comités soutenant cette thèse et proposant des mesures et des solutions ne sont que l'expression verbale d'une inquiétude alors qu'il faudrait passer à l'action à l'échelle mondiale.

En attendant, l'humanité voit venir la catastrophe et le réveil viendra peut-être trop tard.

Dr W. van Wijk
«De Valkenburcht»
Valkenburglaan 35 — fl. 137
NL — 6861 AJ Oosterbeek

ainsi que durant les 22 ans de son existence — il a été créé à la veille de l'Année Européenne de la Nature — le Centre a attiré l'attention tout spécialement sur les problèmes du sol, des cours d'eau nationaux et internationaux, des zones humides, des espèces indigènes et de leurs habitats, des rivages et de l'agriculture et la vie sauvage.

Les services d'information qu'offre le Centre sont variés. En général et tenant compte de ses moyens, les «messages» du Centre sont adressés à un public ciblé comprenant les décideurs, les responsables, le monde politique, le milieu scientifique, les groupes de pression, la presse. Ici aussi, quasiment tout passe par les correspondants, les mieux informés chez eux, qui savent adapter le message au public choisi.

Ces moyens d'information qui se complètent sont actuellement:

— Naturopa — Faits Nouveaux, bulletin mensuel en dix langues;

— Naturopa — Nouvelles de l'Environnement, brefs articles d'actualité bimensuels, ainsi qu'un bulletin de bibliographie; et

— Naturopa, magazine illustré, trois fois par an.

Le service de documentation publie, de plus, des bibliographies spécialisées et organise à l'attention des correspondants du Centre, différents services de documentation.

Chaque 3 ans environ, une action ponctuelle mobilise Centre et Correspondants, et c'est ainsi que se déroulent et se préparent des campagnes d'information et de sensibilisation sur les côtes de la Méditerranée, l'agriculture et la vie sauvage, et les poissons d'eau douce d'Europe.

Il est vrai que le Centre Naturopa n'informe pratiquement que sur l'état de l'environnement naturel, c'est-à-dire la flore, la faune, les biotopes. Ceci est une suite logique et en rapport avec les travaux actuels de son Organisation-mère, laissant les incidences sociales et économiques à d'autres organisations plus spécialisées. Cela explique que ce sont principalement des experts du milieu naturel qui sont en contact avec le Centre.

Le droit à l'information est pour le Centre Naturopa une vocation et un devoir. Ainsi informés de l'état de notre planète, comment les responsables pourraient-ils refuser d'engager les actions nécessaires? ■

Ing. H. H. Hoekstra
Chef du Centre Naturopa

Influencer le comportement

Andy Anderson

Les techniques à mettre en œuvre pour essayer de modifier les attitudes ou les opinions, qu'il s'agisse d'environnement ou de tout autre domaine, sont identiques car les publics sont les mêmes. De fait il n'existe que trois grandes forces capables de transformer les comportements, et elles sont étroitement liées.

Les deux premières sont évidemment la punition et la récompense, ces alliées de toujours, que nous examinerons dans le contexte de l'environnement. La troisième est l'éducation, la plus puissante car si elle est correctement employée elle peut rendre les deux autres pratiquement superflues, bien qu'il ne soit peut-être pas inutile de savoir qu'on peut compter sur elles en cas de nécessité.

Punition

A l'état brut, le système de la punition est le pendant des lois d'interdiction — «Si vous rejetez des déchets toxiques en Mer du Nord ou si vous fabriquez des produits dont il est prouvé qu'ils sont par trop dangereux pour l'environnement, nous vous infligerons une amende de X millions d'ECUS et mettrons les dirigeants de l'entreprise en prison pour pas mal de temps». Ce genre de discours oblige effectivement les responsables à s'intéresser à la nécessité de meilleurs systèmes de réduction des émissions polluantes, mais jusqu'à une époque récente, il n'y a pas eu beaucoup d'exemples d'application très stricte de ces sanctions. S'il y en avait eu, la Mer du Nord serait aujourd'hui beaucoup plus propre, et nous ne serions peut-être pas tous en train de sonner l'alarme au sujet des CFC (chlorofluorocarbones) et de l'effet de serre.

Le principe de la punition va cependant plus loin. Son influence ne se limite pas à faire réfléchir les responsables au risque de pertes financières ou de jours sombres en prison. Si l'on parvient à convaincre Monsieur Tout-le-Monde que les conséquences directes du mépris pour l'environnement seront un air pollué, des mers d'où toute vie aura disparu, une dégénérescence génétique due à l'exposition à des substances dangereuses, des arbres morts, la disparition de tribus entières par suite de famine, de maladie et de sécheresse, etc., il y a des chances qu'il adopte une attitude responsable à l'égard de son habitat. Il faut reconnaître que plus une menace est proche, plus on s'en inquiète, ce qui est peut-être normal après tout.

Le problème concomitant est que nous bornons le plus souvent notre attention à la période qui correspond à notre espérance de vie. Dans un siècle, aucun lecteur de cet article ne sera là pour constater les résultats de notre négligence d'aujourd'hui à l'égard des forêts tropicales — pourquoi alors se mobiliser ou dépenser de l'argent pour les préserver? Sur le plan philosophique, la réponse est évidente, mais on ne peut nier que la lenteur des transformations écologiques obscurcisse notre perception de la nécessité d'une action immédiate.

Chaque génération est comptable de son action ou de son inaction aux générations suivantes: c'est pourquoi l'éducation à l'environnement est d'une importance capitale. Mais avant d'évoquer celle-ci, examinons le système de la récompense et la manière dont on pourrait accroître son efficacité à court terme.



Dorreboom/Greenpeace

Même ceux qui ont atteint l'âge adulte peuvent encore apprendre suffisamment pour recommander des actions dont les effets se feront sentir dans un avenir pas trop éloigné. A preuve, l'amélioration de la qualité de l'eau de la Tamise, la lente mais constante reconstitution des effectifs de la chouette effraie en Europe, le moratoire — trop court — sur la pêche à la baleine. Toutes ces actions, suscitées par l'inquiétude et le dévouement d'individus et de groupes de pression bien informés, ont été menées à bien dans des délais relativement brefs.

Nos enfants

Imaginez alors ce que nos enfants pourraient accomplir, à condition d'avoir accès à l'information et de savoir s'en servir. Ils auront certainement besoin de toutes les informations et connaissances qu'ils pourront acquérir — les problèmes qui les attendent sont légion et chaque génération devra gérer ses ressources avec plus de soin que la précédente. La plupart des leaders d'opinion qui s'intéressent à l'environnement estiment qu'il faut absolument faire de la conservation une discipline scolaire le plus tôt possible. C'est déjà le cas dans certains pays, mais plus tôt ce principe sera adopté dans le monde entier, meilleures seront les chances des générations futures de ramener notre planète à un état d'équilibre écologique qui leur permettra de vivre en harmonie avec leur milieu.

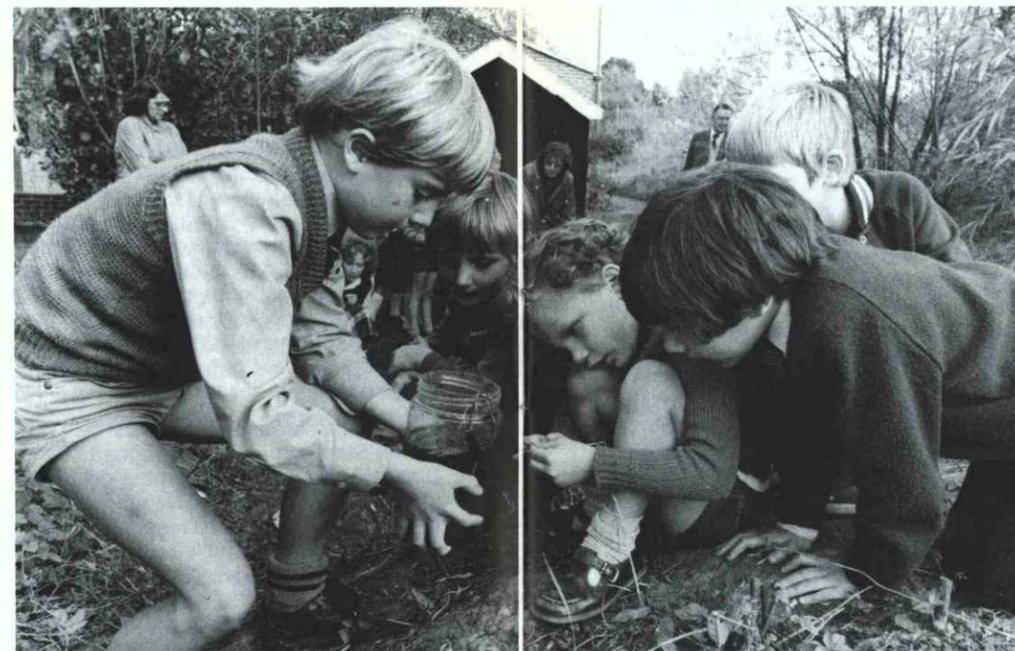
Il y a beaucoup à faire. Il faut former des enseignants, concevoir des cours et organiser des examens. Tout cela prend du temps, mais si les autorités de l'éducation reconnaissent ce besoin et expriment la volonté d'agir en conséquence, il n'y a pas de raison évidente pour que «l'éducation à la protection de la planète» ne figure pas obligatoirement au programme de tous les établissements scolaires européens d'ici 1992. Il ne faut pas trop tarder; chaque année perdue diminuera la qualité de la vie de nos enfants et rendra un peu plus difficile la gestion de l'environnement que nous leur laisserons. L'éducation doit être le moyen le plus efficace de sensibiliser l'opinion publique à l'environnement, même si ses résultats n'apparaissent pas immédiatement.

Les pouvoirs publics peuvent cependant prendre tout de suite certaines mesures qui auront aussi un effet bénéfique. Au chapitre des récompenses, ils pourraient accorder davantage de subventions pour l'installation d'équipements de réduction des émissions polluantes dans les usines, ou de primes pour l'abaissement prouvé des niveaux d'émission par l'adoption de nouvelles techniques. Parallèlement, on pourrait infliger impitoyablement de lourdes peines aux entreprises coupables de «délits contre l'environnement» et encourager les médias à donner une large publicité à ce type d'affaires.

Récompense

La récompense n'a pas qu'une dimension financière. Il existe certes en Europe d'excellents systèmes patronnés par des organisations gouvernementales, des fondations et des industriels, qui récompensent par de l'argent ceux dont on estime qu'ils ont contribué à la qualité de l'environnement. Les prix européens de la conservation de la nature de la Fondation

Ford et les prix pour l'amélioration de l'environnement décernés à des programmes industriels en sont deux bons exemples, et leur utilité ne saurait être mise en doute. Nous devons cependant viser une situation où nous n'aurons plus besoin de ces stimulants financiers pour adopter un comportement écologique et nous engager personnellement et où ces récompenses que sont un air propre, des rivières sans pollution et des forêts productrices d'oxygène suffiront par elles-mêmes.



Don Williams

Une Europe unie

Dans une Europe unie par le souci de préserver l'environnement, les pays qui font régulièrement fi des bonnes pratiques internationalement reconnues (par exemple en «exportant» des polluants rejetés dans l'atmosphère ou dans l'eau) devraient faire l'objet de mesures de rétorsion commerciales. Le manque à gagner qui en résulterait à court terme devrait être accepté comme le prix à payer pour les améliorations nécessaires. Une volonté unanime est cependant essentielle, parce que ce type de sanctions obtient des résultats inégaux dans d'autres domaines et qu'il se heurtera à l'opposition farouche d'intérêts commerciaux incapables de voir au-delà de la perte éventuelle de leurs bénéfices à court terme.

Il s'agit de faire admettre l'idée que tout acte dommageable à l'environnement — de la part d'une entreprise, d'un particulier ou d'une autorité publique — est aussi condamnable que le racisme, le viol, la trahison, le meurtre, le trafic de drogue ou les autres crimes que la société juge particulièrement odieux. Il n'y a pas dans ce combat d'arme plus puissante que l'opinion publique: la gagner à cette cause et mettre sa force à son service est une tâche difficile, mais qui n'a rien d'impossible. Si nous n'agissons pas, les générations futures jugeront sévèrement notre démission collective.

A. Anderson

Consultant en relations publiques en matière d'environnement
Anderson Public Relations
52 b Cross Street
Islington
GB-Londres N1 2BA

Faire passer le message

Paul Melen

Avec 1.800.000 chasseurs et le plus grand territoire chassable, la France vient en tête de l'Europe: les chasseurs représentent un poids considérable dans la vie économique, sociale, culturelle et politique de cette nation.

Il est vrai que la France rurale, qui constitue encore une très grande majorité du pays, vit au rythme des ouvertures et des fermetures de la chasse, surtout dans les départements très marqués par des pratiques régionales souvent ancestrales. A travers cette activité traditionnelle, on voit se dessiner une histoire et une sociologie du monde rural à partir des coutumes, des savoir-faire, des croyances, des mythes et des créations qu'elle a fait naître et on peut entrevoir, à travers les mutations de l'activité agricole et du paysage qui intéressent directement les chasseurs, des enjeux économiques et sociaux dont les répercussions dépassent largement les seules préoccupations des agriculteurs et des chasseurs.

Les chasseurs et leurs représentants constituent donc bien un groupe social important et est par conséquent un sujet de communication qui peut et doit prendre place dans les médias.

L'organisation de la chasse en France repose sur une structure qui fonctionne sur le mode de la vie associative typiquement démocratique. Tous les chasseurs ont l'obligation d'adhérer à la fédération de leur département à la tête de laquelle ils élisent un Conseil d'Administration et un Président. Les 95 fédérations (dont 4 d'Outre-Mer) sont regroupées en 7 Conseils Régionaux et en une Union Na-

tionale qui représente officiellement tous les chasseurs de France.

Cette structure pyramidale est favorable à la circulation de l'information et explique que, dès la fin de l'année 1976, l'Union Nationale des Fédérations Départementales des Chasseurs créait et finançait le Comité National d'Information Chasse Nature. Celui-ci, chargé de la formation et de l'information des chasseurs et responsable de l'information du public sur toutes les réalités de la chasse moderne et son impact sur le public et l'environnement, bénéficie maintenant de 12 années d'expérience en matière de communication sur la chasse. 12 années d'action et d'analyse qui permettent de dégager les grandes lignes de ce qui doit être fait, mais aussi de ce qui doit être évité, et les moyens privilégiés pour atteindre le plus large public.

La télévision

Toutes les études qui ont pu être faites ont montré que le support médiatique le plus important était la télévision. Par son audience d'abord: les Français passent en moyenne quatre heures par jour devant leur petit écran. Par l'importance de l'image ensuite: l'imaginaire collectif sur la chasse est très riche en images, même pour ceux qui ne vivent pas en milieu rural et qui n'ont pas participé à des actions cynégétiques, ne serait-ce que pour accompagner un père ou un ami. Le chasseur et son chien, la nature en automne, l'animal sauvage, les repas de chasse entre amis sont autant d'images sensibles et fortes, communes au public, toutes catégories confondues.

D'autre part, une enquête profonde d'opinion publique a montré que la chasse est un sujet qui intéresse «tout le monde», c'est-à-dire que les attitudes face à elle ne correspondent pas aux clivages socio-économiques ou aux classes d'âge, au sexe, à l'habitat. Une sorte de consensus favorable peut s'établir pour près de 70% de la population dès lors que l'on montre toute la relation de l'homme-chasseur à la nature et sa connaissance très profonde de la faune et du milieu naturel.

Pour le public, la chasse est un acte légitime pourvu que le chasseur respecte des règles qui garantissent la sécurité des autres et assurent la protection de la nature. C'est aussi un élément très important des traditions nationales ou régionales et la base de toute une culture rurale très profonde que personne ne souhaite remettre en cause.

Ces données très précises proviennent d'une enquête qualitative et quantitative menée par l'IFOP (Institut Français d'Opinion Publique) au printemps 1988 pour l'Union Nationale des Fédérations Départementales des Chasseurs. Elles sont reprises par l'Union dans l'élaboration d'une politique de communication nationale sur la chasse et la connaissance de la nature. C'est d'ailleurs dans cet esprit que, depuis plusieurs années, l'Union Nationale et le Comité Chasse Nature montrent et expliquent la chasse aux médias et à l'opinion publique, en particulier à la télévision.

Depuis 1982, une émission télévisée est en effet consacrée à la nature sous le titre «Histoires Naturelles». L'Union Nationale a tout de suite participé à son élaboration et contribué à la faire connaître avant de s'en faire le coproducteur avec l'Office National de la Chasse, et le conseiller technique en la personne de son directeur qui participe personnellement au choix des sujets et aux tournages. A ce jour, 60 émissions ont été réalisées et diffusées. «Histoires Naturelles», qui est produite par une équipe prestigieuse et très connue: Igor Barrère et Jean-Pierre Fleury, bénéficie d'une excellente audience: 4 à 5 millions de téléspectateurs en moyenne pour chaque émission avec des «pointes» de 7 millions de téléspectateurs pour certains sujets comme «Au pied de l'Archange» (Mont St Michel). Certaines d'entre elles ont été diffusées jusqu'à 15 fois. Depuis plusieurs mois, la rediffusion régulière, au cœur de la nuit, d'«Histoires Naturelles» constitue un phénomène médiatique, qui vient renforcer la notoriété de la série: tout le monde, chasseur ou non, sait que des émissions sur la chasse sont rediffusées la nuit et cet événement donne une audience régulière supplémentaire non négligeable (300.000 télé-



spectateurs à chaque fois). A l'origine de ce succès, la qualité exceptionnelle de la réalisation. Belles images, commentaire précis, ambiance chaleureuse. La chasse y est perçue comme une véritable culture et un élément d'intégration à la société. Chaque chasseur interviewé est choisi pour son authenticité et le public ne s'y trompe pas: il comprend bien la place de la chasse dans la vie de ceux qui la pratiquent et aussi dans le maintien des équilibres naturels.

En 1989, l'Union Nationale poursuit ses actions de coproduction de 10 nouvelles émissions de 40 minutes avec une autre chaîne de télévision nationale — FR3 —, en participant à un magazine sur la nature dont le titre est «Territoires» et qui sera diffusé certains samedis après-midi à 16 heures. La chasse, la pêche, la cueillette, etc... seront présentées au travers de reportages régionaux comme éléments de la gestion de la nature, de l'environnement et de la faune sauvage.

Le Petit Livre Vert

Ces développements audiovisuels de la communication ne doivent pas faire oublier «l'outil» de base qu'est le «Petit Livre Vert du Chasseur» qui est la publication leader du Comité Chasse Nature depuis 1978. Chaque année, un nouveau titre vient enrichir la documentation du chasseur sur la nature et la faune sauvage. C'est cet ouvrage, tiré à chaque fois à plus de 2 millions d'exemplaires, qui est le

lien entre l'Union Nationale, le Comité Chasse Nature et la totalité des chasseurs de France dont il assure en quelque sorte la «formation continue». C'est le «Petit Livre Vert» qui constitue également la principale, voire la seule, source d'information sur la faune sauvage de France des enfants d'âge scolaire. Onze numéros sont déjà parus: le lièvre, les perdrix, le chevreuil, les canards, le lapin de ga-

renne, les faisans, le sanglier, la protection des zones humides, la bécasse, le passeport du chasseur, le petit guide juridique du chasseur. Le Comité Chasse Nature a tenu en 1987 à commémorer les 10 ans de cette publication en lui donnant un éclat tout particulier et une dimension européenne. Consacré au «Code de comportement du chasseur», ce Passeport du Chasseur reprend le texte élaboré par le

Comité des Ministres du Conseil de l'Europe. Il a été traduit en plusieurs langues et forme le plus sûr maillon de communication internationale de la chasse et de la gestion de la faune sauvage. ■

P. Melen
Directeur
Comité National d'Information Chasse
48 rue d'Alésia
F-75015 Paris



Bécasse

S. Cordier

Une approche originale

N. F. Halbertsma

Une autruche interprétant un tube, un singe à la recherche de son appareil auditif, un dindon qui demande si l'on a vu sa crème anti-rides, un jeune gorille sonnait les cloches d'une église, des rhinocéros faisant de la gymnastique: voilà les scènes délirantes d'«Animal Crackers» (Ils sont fous, ces animaux), série de petits films de télévision présentés par André van Duin, comédien très populaire aux Pays-Bas. Ses commentaires spirituels accompagnent des vidéoclips d'animaux filmés dans des zoos, qui sont suivis d'un appel à soutenir le WWF (Fonds mondial pour la nature). Avec sa mascotte, une femelle orang-outan appelée Sabine, André van Duin a ainsi réussi à attirer 20.000 nouveaux donateurs cette année.

Il avait déjà fait un tabac en apparaissant dans une émission spéciale sur le WWF diffusée en octobre 1987, où il interrogeait S.A.R. le Prince Bernhard, président-fondateur du WWF sur les nombreuses activités du Fonds. L'entretien avait été filmé au Burgers Zoo, à Arnhem, et les animaux servaient de toile de fond aux diverses activités évoquées. Le spectacle d'un comédien interviewant un membre de la famille royale sur un sujet sérieux était quelque chose que 4 millions de téléspectateurs n'auraient manqué pour rien au monde. Ils ont été agréablement surpris de voir ce comédien et le Prince Bernhard défendre la nature avec une bonne dose d'humour et de bon sens qui, venant s'ajouter à la présence d'autres personnalités comme Brigitte Bardot, David Bellamy et Sir Peter Scott, a fait mouche. Résultat: 100.000 nouveaux donateurs!

Ce succès prouve qu'un choix judicieux de personnalités et le sens de l'humour permettent de toucher avec beaucoup d'efficacité un public nouveau. Grâce à André van Duin, la section néerlandaise du WWF a doublé le nombre de ses sympathisants: avec 270.000 donateurs et 25.000 jeunes adhérents, elle est maintenant la principale ONG des Pays-Bas dans le domaine de la sauvegarde de la nature. Il n'est donc pas étonnant que le 19 novembre dernier, le Prince Bernhard ait décoré André van Duin de l'Ordre de l'Arche d'Or, distinction qu'il a spécialement instituée pour récompenser ceux qui œuvrent pour la conservation de la nature. ■

N. F. Halbertsma
WWF Pays-Bas
Le Hogeweg 2
NL - 3701 HK Zeist

Le programme CORINE

Gunter Schneider

Les citoyens des pays du Conseil de l'Europe et de la Communauté sont les dépositaires et les usagers communs d'un patrimoine inestimable: les ressources naturelles et les paysages du territoire européen et des mers qui l'entourent. Ce patrimoine si divers n'est pas seulement le reflet de l'histoire et de la culture des peuples européens, il constitue la base — et en même temps les limites — du développement socio-économique.

Mais les menaces qui pèsent sur ce patrimoine sont nombreuses: le dernier rapport sur l'état de l'environnement dans la Communauté Européenne a mis en lumière le sérieux des problèmes et l'aggravation de certaines tendances. Pour y répondre, la Communauté poursuit activement sa politique de l'environnement, dont l'esprit se reflète bien dans deux principes: prévention des atteintes à l'environnement et intégration de la dimension environnementale dans les autres politiques.

Pour appliquer cette politique d'une manière cohérente, la Communauté et les douze partenaires ont besoin d'une information comparable sur l'état et l'évolution de l'environnement et des ressources naturelles.

CORINE

Le programme CORINE (COOrdination de l'INformation sur l'Environnement), a pour mission de fournir cette information comparable. Ses objectifs s'articulent autour de trois actions:

- la collecte d'informations sur l'état de l'environnement pour un certain nombre d'applications prioritaires (biotopes, émissions dans l'air, ressources en eau et en sol, land cover, érosion côtière);
- la coordination des nombreuses initiatives au niveau international, communautaire, national ou régional, qui vise à l'amélioration de l'information;
- la mise en cohérence de nomenclatures, de définitions, et donc la création de conditions permettant la comparabilité des données.

Pour la réalisation de ces actions, la structure d'organisation mise en place comprend un ensemble de projets développés par des groupes de travail thématiques (plus de 120 scientifiques au total).

La Commission assistée d'un Comité de représentants des pays membres, les experts nationaux CORINE, assure la gestion et le suivi du programme.

Chacun des projets conduit à l'établissement d'une base de données thématique, l'ensemble de ces bases formant le système d'information géographique CORINE.

Bien que le programme n'ait en fait débuté qu'à la fin de 1985, les résultats obtenus à ce jour sont déjà nombreux.

Concernant l'action de coordination du programme CORINE, la Commission et diverses organisations internationales ont passé des accords pour assurer la complémentarité et la cohérence de leurs travaux.

CORINE et le Conseil de l'Europe ont développé une méthodologie commune sur laquelle repose l'inventaire informatisé des biotopes d'importance majeure pour la conservation de la nature. De même la carte européenne de la végétation naturelle est une co-publication.

L'inventaire européen des émissions dans l'air — CORINAIR — est réalisé suivant une méthode commune à CORINE et à l'OCDE.

Un caractère opérationnel

Mais surtout ces informations déjà assemblées présentent un caractère opérationnel pour les activités des services de la Commission. C'est le cas en particulier de l'inventaire des biotopes qui sert concrètement à l'application de la politique de protection de la nature et à son développement (proposition d'une directive sur la protection des habitats).

D'autres résultats (occupation des terres, risque d'érosion côtière) servent pour des groupes de recherches (sols). Certains sont encore utilisés dans les processus d'aménagement des pays et des régions.

C'est le cas notamment au Portugal du projet pilote CORINE Land Cover qui a conduit à la création de la première base de données européennes sur la couverture des terres — obtenue par l'exploitation des images satellites —, disponible et utilisable sur la totalité d'un pays.

L'utilisation des informations obtenues dans ce cadre permet de:

- dresser des cartes détaillées (1:100.000);
- établir des statistiques;
- localiser et décrire des zones naturelles et leurs alentours;
- connaître le couvert forestier, son état, détecter les changements (incendies);
- fournir un outil d'aide à la décision pour les grands programmes d'aménagement.

Bilan

A mi-programme, le bilan du programme CORINE se traduit donc par la mise à disposition d'un outil opérationnel pour une protection plus efficace du patrimoine naturel de la Communauté, ainsi que par un renforcement considérable de la collaboration pratique dans ce domaine à tous les niveaux.

Ce dernier aspect est particulièrement important car il a permis très concrètement la réalisation d'économies de ressources financières et humaines à tous les niveaux.

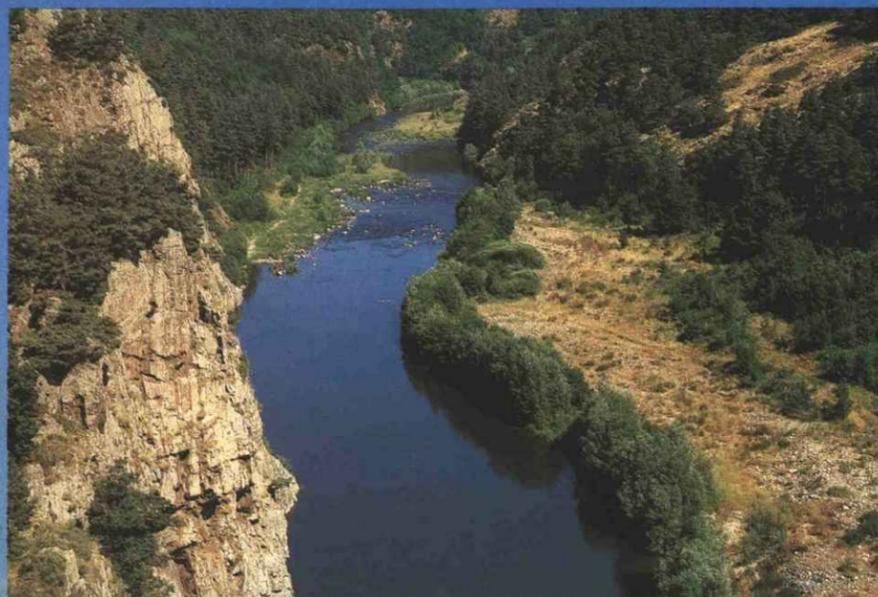
De même les transferts de savoir-faire et de connaissances, spécialement dans le domaine des technologies nouvelles de l'information, dont la Commission s'est d'ores et déjà dotée, représentent des acquis indispensables à l'application plus efficace des politiques d'environnement. ■

G. Schneider

Commission des Communautés Européennes
Direction Générale Environnement,
Protection des Consommateurs et
Sécurité Nucléaire
B-1049 Bruxelles



S. Cordier

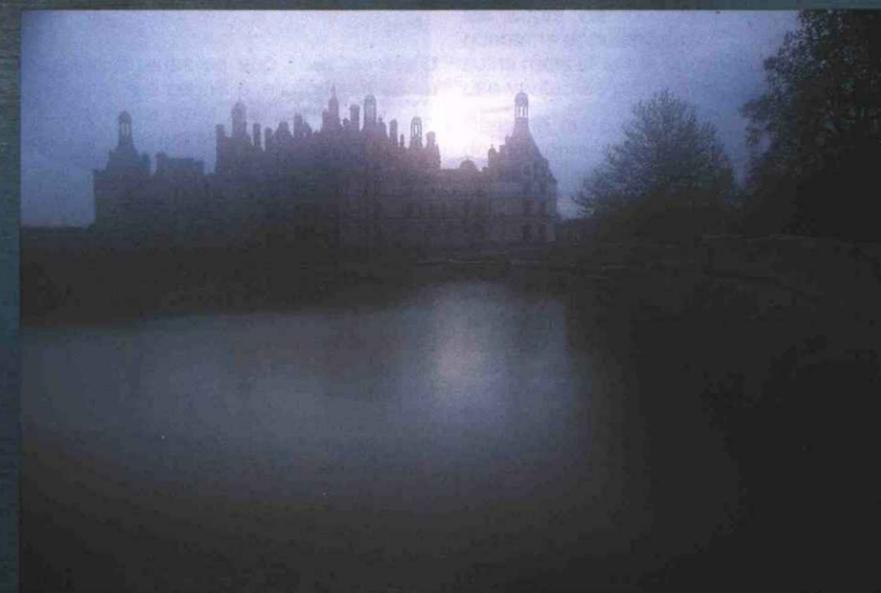


La Loire

La Loire, ultime grand fleuve sauvage d'Europe, risque de perdre son caractère original par d'importantes interventions humaines.

La conservation d'un patrimoine, tant naturel qu'historique, repose sur l'appréciation, objective ou subjective, basée sur des connaissances transmises.

L'éducation est bien l'investissement à long terme, tandis que l'information peut être la base d'actions immédiates dans les cas d'urgence.





S. Cordier

Classe verte

réussi à faire participer les citoyens à l'inventaire et à la rénovation des zones suburbaines détériorées. A Madrid, certains groupes ont réussi à mobiliser la population pour la réintroduction et la restauration de la végétation et des forêts naturelles. D'autres manifestations du nouveau comportement du public et de l'administration ces dernières années ne peuvent pas facilement être attribuées à telle ou telle activité précise, mais elles ont dû avoir des effets diffus. L'un des progrès les plus remarquables est l'intérêt de plus en plus vif du public pour les espaces naturels — ce qui crée des problèmes de gestion — et pour la création de nombreuses zones protégées. D'autre part, les médias et en particulier la télévision s'intéressent davantage aux thèmes de l'environnement et de la nature.

Formuler des objectifs

Divers événements récents, comme les dernières enquêtes nationales (Valsain, 1987, Navas del Marqués, 1988) semblent avoir incité les éducateurs espagnols de l'environnement à une étape de réflexion et d'évaluation. Les résultats des réunions internationales comme celles de Tbilissi (1977) et de Moscou (1987) font l'objet d'analyses et de comparaisons avec les critères applicables à l'éducation environnementale en Espagne. Après les multiples adaptations et expérimentations des méthodes et des thèmes de l'éducation environnementale, qui ont parfois négligé de formuler des objectifs et d'arrêter des programmes, il semble qu'on se préoccupe désormais davantage d'efficacité. On se soucie de bien identifier et définir les objectifs prioritaires, la qualité et l'adéquation des méthodes appliquées. Toutefois, ce souci d'efficacité et d'évaluation n'est pas une volonté d'imposer ces contrôles extérieurs ou de mesurer les résultats des activités. Il s'agit moins encore d'appliquer naïvement certaines méthodes de mesure pour déceler le progrès des connaissances, des comportements. Le plus intéressant est d'évaluer soi-même les objectifs et de mieux les définir, de rechercher de meilleurs résultats par la réflexion et la formation, par l'amélioration de la qualité face à une quantité indiscriminée.

Recherches

La recherche générale de la qualité et d'une meilleure compréhension des mécanismes d'éducation environnementale ont beaucoup amélioré les recherches sur cette éducation dans les groupes spécialisés (Barcelone, Madrid, Séville).

Comme d'habitude, la plupart de ces recherches ont consisté à analyser les aspects qui concernent la connaissance. On s'est attaché à étudier les «préconcepts», c'est-à-dire les idées préalables des enfants sur les processus principaux d'environnement. C'est ainsi qu'à Séville on a étudié l'idée que les enfants se font du Guadalquivir et de son importance pour la ville. On s'est aussi intéressé par exemple aux idées du public sur le cycle hydrologique et ses répercussions pour les activités domestiques courantes, ou aux connaissances et aux représentations des enfants relatives à la capacité d'adaptation des animaux à leur entourage. Ces travaux cherchent à déceler les erreurs de conception qui doivent faire l'objet d'une attention particulière dans l'éducation et par conséquent dans la mise au point des programmes d'éducation (par exemple, dans le cas du Centro Municipal de Investigación y Dinamización Educativa de Séville ou de l'Instituto Municipal de Educación de Barcelone).

D'autres enquêtes ont porté sur le domaine affectif, fidèles en cela à une ancienne tradition d'étude des motivations comme dans le cas de Decroly. C'est ainsi qu'on a essayé de reconnaître expérimentalement les centres d'intérêt ou les thèmes qui ont le mieux capté l'attention et suscité la curiosité des enfants dans l'observation de leur milieu. Il apparaît que cette identification de type intuitif aurait été difficile pour les éducateurs. On s'est aperçu par exemple que certaines espèces de plantes éveillaient spontanément la curiosité des enfants, alors qu'en général ils s'intéressent peu à la végétation. Ce sont des espèces qui, étudiées a posteriori, présentent un aspect et des particularités insolites et inquiétantes qui retiennent l'attention et l'intérêt. En géologie (généralement aussi peu attrayante) un intérêt spontané s'est manifesté pour les grottes et les configurations qui y ressemblent (jeux qui s'y rapportent, présence fréquente de la grotte dans les récits d'excursion, invention d'histoires fantasmagoriques sur des personnes ou des animaux qui y habitent). Pour savoir quels sont les lieux visités qui intéressent les enfants, il suffit d'observer leur comportement, d'étudier leurs récits, de leur faire une «lettre à un ami». C'est important pour concevoir des programmes d'interprétation et savoir comment présenter ces motivations spontanées (Université Autonome de Madrid).

Enquêtes

D'autres enquêtes ont porté par exemple sur les nouveaux comportements apparus après certains exercices d'éducation environnementale. Elles montrent que ces exercices peuvent modifier les comportements et susciter la sympathie et l'intérêt pour l'environnement. D'autre part, on a constaté que certains enfants peuvent se trouver facilement débordés par l'excès d'activités physiques dans la nature ou par la rivalité constante avec leurs camarades en ce qui concerne l'aptitude à vivre dans cette nature, dans un comportement, et que leur comportement s'en est ressenti fâcheusement. On a pu observer aussi un certain rejet face à la présence excessive de moniteurs ou d'éducateurs adultes. On a constaté avec surprise, par exemple, qu'après avoir visité une ferme-école, les jeunes citadins peu habitués à la campagne ont été confirmés dans l'idée que l'élevage était «peu hygiénique» (Perello et coll. 1987).

Les enquêtes peuvent contribuer à améliorer certaines méthodes d'éducation, mais se sont surtout les réflexions en atelier et en séminaire qui sont les plus fructueuses pour l'ensemble des éducateurs. Elles ont montré la nécessité de concevoir les programmes d'activités en fonction des problèmes concrets. Ainsi, l'intérêt pour la préparation soignée de meilleures activités et de programmes renouvelés est puissamment favorisée par ces études en profondeur.

En outre, l'impression générale subsiste que les activités d'éducation environnementale restent très diverses, dispersées et désordonnées. Le besoin se fait sentir de procéder à des échanges d'expériences plus systématiques et d'instituer un réseau à cet effet. C'est la voie qu'ont choisie les deux revues spécialisées dans ce domaine ainsi qu'une société d'éducation environnementale (en Catalogne). Cependant, il semble indispensable que les cours de formation, qui sont fréquents, s'appuient davantage sur les besoins réels et sur la connaissance précise des véritables problèmes.

Dans un autre ordre d'idées, le manque de personnel stable crée des difficultés professionnelles et organiques. La logique des initiatives dépend trop de décisions politiques, car il importe de s'accorder sur des programmes à long terme, seuls capables dans la pratique d'apporter des résultats valables.

F. G. Bernaldez, J. Benayas et J. V. De Lucio

Département d'Ecologie
Faculté des Sciences
Université Autonome de Madrid
E-28049 Madrid

L'impact de l'école

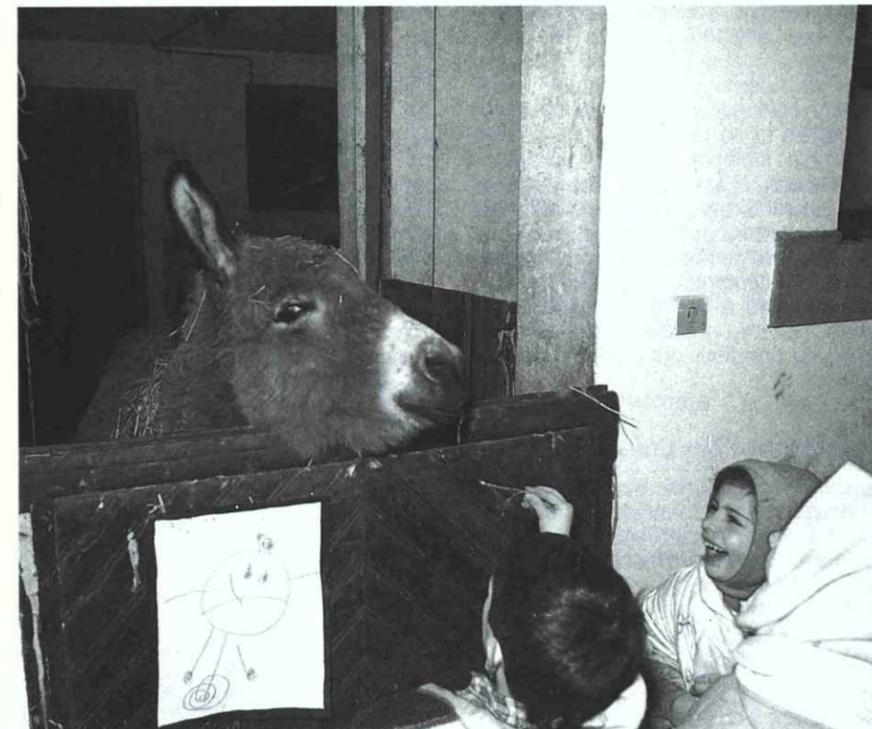
F. G. Bernaldez
J. Benayas et
J. V. De Lucio

L'éducation environnementale en Espagne a pris son essor dans les années 1970. Bien que la période de la dictature ait été nuisible aux activités de ce genre, l'Espagne a connu, avant la guerre civile, une époque de splendeur et une véritable préfiguration de l'éducation environnementale. Plusieurs établissements publics ont fait sentir leurs effets dans le système éducatif (enseignement libre), et ailleurs: tourisme populaire, musées, athénées populaires (Gouvernement Autonome de Catalogne).

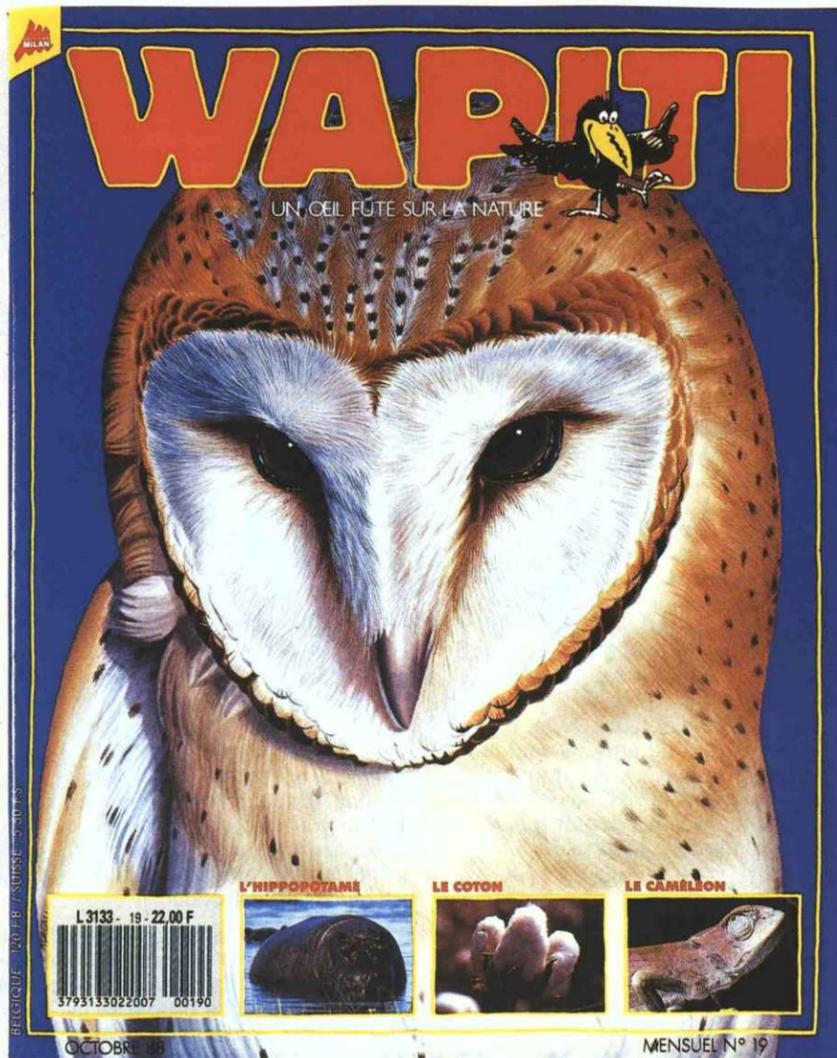
C'est en 1983 que se situe la première réunion nationale, à Sitges en Catalogne, qui témoigne d'une forte expansion de ces activités éducatives qui se traduit notamment par la croissance de centres et d'équipements permanents (fermes écoles, centres d'initiation, classes vertes avec résidences). Cette croissance est passée de 4 à 5% par an avant 1983 au triple de ce pourcentage dans les années suivantes.

Les dernières rencontres nationales ont mis en évidence un changement d'attitude et de comportement dans la population qui se manifeste diversement et notamment par la participation des citoyens à la solution des problèmes d'environnement. C'est ainsi qu'en plusieurs endroits, particulièrement en Navarre où l'initiative a été prise, l'effort de la population pour recycler des ordures et le papier n'a cessé de se renforcer. A Barcelone, on a

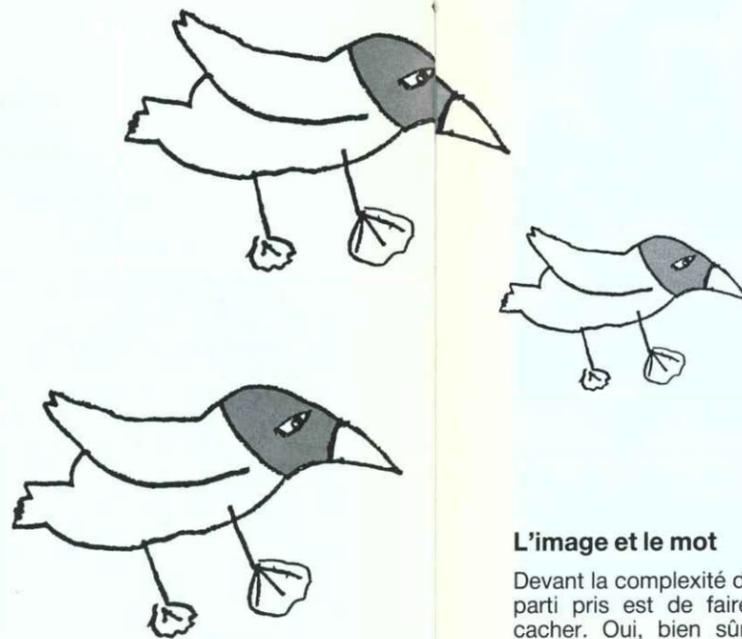
A la ferme pédagogique



S. Cordier



Wapiti



L'image et le mot

Devant la complexité d'un phénomène, le parti pris est de faire front et ne rien cacher. Oui, bien sûr, les animaux se mangent les uns les autres! Mais cette dure loi de la nature ne permet-elle pas à chaque espèce d'exister? Quand on explique à la fois la fragilité et la richesse d'un écosystème naturel, celui de la haie par exemple, l'enfant ne voit-il pas mieux quelle sera sa place, son rôle et ses responsabilités futures? Détruire une haie sans raison majeure devient une atteinte à la nature tout entière. A lui de choisir! Pourtant l'enfant d'aujourd'hui doit savoir que sa décision n'aura peut-être pas de conséquences maintenant, mais dans 10 ans, 20 ans... ou plus... Prendre du recul, agir à long terme: autant de buts qui demandent de la réflexion et du temps. Le support écrit est particulièrement adapté à ces objectifs. L'enfant peut lire et relire; se faire aider par des adultes et chercher dans d'autres livres des informations complémentaires.

L'homme dans la nature

Les hommes présents dans la nature, le sont aussi dans le magazine. On y explique comment ils gèrent la nature. Ils en profitent, elle leur fournit leur nourriture, leur cadre de vie. Mais gérer ne signifie pas gaspiller ou détruire. Aussi, quand certains commettent des erreurs au nom de l'ignorance ou de la négligence, on doit expliquer que d'autres hommes les réparent. Le jeune lecteur devra dans quelques années (qui passeront si vite!), assurer à son tour la gestion de la planète. L'ignorance peut déclencher des catastrophes écologiques, l'information s'impose donc comme point de départ obligé de l'action. Nous informons les enfants

à tous les publics, adultes et enfants confondus. Les images passent très vite, les textes humoristiques ou poétiques sont difficiles à comprendre. Et impossible aux adultes, d'expliquer à l'enfant une séquence quand la suivante se déroule déjà...

Un magazine «nature» s'impose: Wapiti est créé.

Encore des images ...

Des images sur la nature, l'enfant en reçoit donc déjà beaucoup, et de partout. Sur l'écran de télévision défilent la faune et la flore du monde entier. Notre magazine nature joue lui aussi avec ces images-là, des fortes, des belles, des drôles, des tendres... elles sont le signe, le clin d'œil, qui signifie: «Viens voir de plus près...» La nature se présente devant lui dans sa robe de tous les jours, ou bien dans celle du dimanche! Elle se regarde, se parcourt, se respire... Le magazine lui en donne plein les yeux! Des forêts amazoniennes au monde sous-marin, des recoins de la haie au creux de l'arbre mort, à deux pas seulement de chez lui... Alors nous montrons des animaux, des plantes, des milieux de vie, des phénomènes naturels connus ou moins connus. On y apprend les dangers qui pèsent sur certaines espèces, et les actions de protection nécessaires pour sauvegarder une nature riche et diversifiée.

sent, touche et quelquefois même goûte... ce qui est près de lui, veut tout savoir sur cette nature qui l'environne et qu'il découvre au ras de ses yeux, de son nez... Qu'il s'émerveille ou s'étonne, il en arrive toujours à questionner, encore et encore, devant un escargot qui sort ses cornes ou une fleur qui n'en finit pas de s'ouvrir...

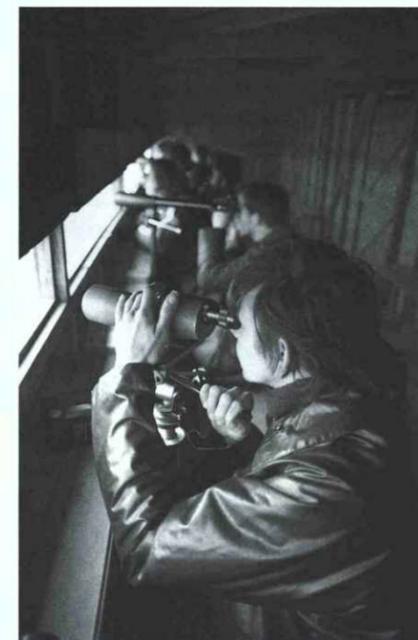
Pourquoi un magazine de plus?

Les Editions Milan édaient en 87, trois revues pour les enfants de 2 à 12 ans: Toupie, Toboggan et Mikado. La nature y était présente, mais de manière occasionnelle dans des articles documentaires, des contes ou des jeux...

Dans la vie quotidienne de l'enfant, la télévision est omniprésente. Mais elle s'adresse, en ce qui concerne la nature, le plus souvent à un public adulte. Au mieux

Claudine Masson

L'enfant est «curieux de nature». Un jeu de mots? Non, pas seulement! Voilà la période embarrassante des «pourquoi»... Tous les proches de l'enfant le savent bien! Et plus il grandit, moins il est possible de le satisfaire avec quelques images ou quelques mots simples lancés d'un ton distrait. Les questions de l'enfant se font de plus en plus précises, l'adulte penaud doit bien admettre qu'il ne sait pas répondre... Il ne sait même pas l'âge d'une souris, ou ne peut pas dire si tous les poissons ont des écailles... Alors! Tout cela fait pourtant partie du quotidien de l'enfant. Il voit,



Friess-Irmann

rieux des informations écrites sur le papier, le lecteur pourra devenir l'ambassadeur des animaux. Il est capable de prouver, d'argumenter, texte en main. De la nécessité de protéger les belettes, par exemple, régulateurs indispensables dans la nature, face au pullulement de petits rongeurs. Son journal, document écrit, est crédible face aux adultes, et peut même inciter à d'autres recherches dans les bibliothèques ou auprès d'enseignants. Mais parler vrai ne signifie pas ennuyer!

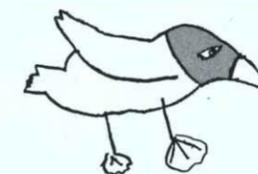
L'humour qui touche juste, convient mieux qu'un long discours. La mascotte du journal, César (un corbeau), les fait rire. C'est le grand copain des enfants. Il leur parle, répond à leur courrier, leur donne des conseils et des informations. Lui qui est un animal, écoute les plaintes des animaux et sait des défendre avec zèle. Avec l'ensemble du magazine, il montre explique, et informe.

L'action dans la nature

Le plaisir de lire, de découvrir la nature lointaine excite la curiosité et donne envie d'aller plus loin. D'aller voir soi-même peut-être. De suivre les traces des animaux, de surprendre un épisode de leur vie si différente ou si semblable à la sienne. Wapiti, par le biais de son magazine mais surtout par son club et grâce au service minitel propose de multiples activités: des stages nature, des sorties, des bricolages... Et parce que la nature se vit au quotidien, de près. A lui de faire, d'agir, de créer. Chaque mois, une activité «nature» est présentée dans le journal: faire un herbier, construire une mangeoire pour les oiseaux, élever des insectes... Pour connaître encore mieux la nature par l'intermédiaire de ses mains, de ses yeux... L'enfant curieux de 7 à 13 ans auquel on s'adresse trouve dans un magazine qui est le sien, à voir, à comprendre et à faire dans une nature qu'il aime. Et qu'il protégera, dans les années à venir avec de plus en plus d'efficacité, au fur et à mesure de sa prise de responsabilité dans sa vie d'homme. Tout un programme, non?

Alors bonne lecture à tous, et... à eux de jouer!

C. Masson
Rédactrice en Chef
Wapiti, Editions Milan
300 rue L. Joulin
F-31101 Toulouse Cedex 100





Roy/EXPLORER

Découverte de l'environnement

Utiliser tous les moyens

Simon F. Hodgson

Au cours de la dernière décennie, on a assisté en Europe à une vague sans précédent d'intérêt et de souci pour l'environnement. Cela aurait à la fois surpris et plu aux pionniers de la protection de l'environnement et de la conservation de la vie sauvage du début du siècle. En revanche, ils auraient été épouvantés par la destruction de l'environnement et la perte en habitats, en faune et flore sauvages qui s'est produite depuis l'apparition de la nécessité de conserver et de protéger la patrimoine naturel. Ce contraste n'est en aucune façon accidentel et l'on peut simplement conclure que le souci de l'environnement s'est développé au fur et à mesure que la destruction de la nature empiétait sur la vie et les préoccupations quotidiennes des gens.

Il serait cependant très déprimant si la conservation du patrimoine naturel de l'Europe devait rester assujettie à une destruction continue, suffisante, de l'environnement pour faire la une des journaux ou menacer directement le bien-être des collectivités et des individus. La clé du succès n'est pas de devoir agir après l'événement, mais de créer une conscience suffisante pour que l'événement ne se produise pas. Pari optimiste, mais qui donne néanmoins à ceux qui s'occupent de l'avenir de l'environnement l'axe principal de leurs travaux: éduquer et sensibiliser chacun à l'importance fondamentale de la protection et de la conservation de son environnement.

Education - Action

L'affirmation selon laquelle conserver l'environnement relève autant de l'éducation que de l'action n'est pas nécessairement nouvelle, mais ce qui est peut-être moins connu, c'est la doctrine en vertu de laquelle le processus d'éducation à l'environnement ne se déroule pas simplement entre les murs des écoles et des collèges et ne doit en aucune façon être limité par les contraintes de l'éducation formelle. Il faut offrir aux gens des possibilités de découvrir la nécessité d'une protection de l'environnement. L'industrie (dans ses programmes de formation) et l'administration locale (dans ses activités) devraient autant se préoccuper de l'environnement que les spécialistes ou les écologistes militants. En bref, sans acceptation du fait que la protection de l'environnement fait partie de la vie quotidienne et concerne chaque individu, on ne peut être optimiste quant à l'avenir. Les organisations qui s'occupent directement de conservation de la nature et de protection

de l'environnement ont été les premières à éduquer le public dans ce domaine. C'est ainsi qu'au Royaume-Uni, les organisations du secteur bénévole telles que la RSPB (Royal Society for the Protection of Birds) et le BTCV (British Trust for Conservation Volunteers) ont toujours eu pour but principal de sensibiliser le public à la nécessité de conserver la nature. Cette sensibilisation a été réalisée grâce à la mise en place des services d'information des membres, à des activités avec le secteur de l'enseignement scolaire classique et également, plus récemment, à l'élaboration de nouvelles approches novatrices de la création de possibilités d'apprendre à connaître l'environnement. Ce dernier processus constitue le domaine le plus intéressant à approfondir, car il permet aux organisations de propager la compréhension de l'environnement selon des modalités informelles et surprenantes, qui n'exigent pas des gens qu'ils adhèrent à des sociétés ou qu'ils suivent des cours théoriques. C'est le processus par lequel les gens découvrent et commencent à comprendre la nécessité de la

conservation grâce à des activités qui n'y sont pas nécessairement directement liées.

Le plus grand public possible

Au Royaume-Uni, un nombre record de personnes (plus de 2 millions) sont membres d'organisations de conservation, mais cela ne représente qu'une faible proportion de la population. La majeure partie des habitants du Royaume-Uni et du reste de l'Europe n'adhère à aucune organisation et, étant donné le large souci de l'environnement qui se manifeste clairement, nombre de gens doivent puiser ailleurs leurs connaissances du problème de la conservation. Cela donne à penser qu'une plus grande sensibilisation à l'avenir ne dépendra pas nécessairement des seuls travaux des organisations de conservation. Il faudra rechercher et exploiter d'autres canaux d'informations si l'on veut que le message atteigne le plus grand public possible.



Roy/EXPLORER

Exemple pratique

Le British Trust for Conservation Volunteers est la première organisation bénévole britannique qui s'occupe d'associer les gens à la conservation de leur environnement par la pratique. Notre principal souci est de créer une gamme de possibilités afin que les gens de tous âges et de tous milieux s'intéressent à la protection de leur environnement.

Le BTCV organise depuis de nombreuses années un programme d'activités de vacances dont le but principal est la réalisation d'un projet de conservation pratique et la propagation de la compréhension de la nécessité de protéger et de conserver l'environnement naturel.

Le programme couvre l'ensemble du Royaume-Uni et se déroule maintenant sur toute l'année. Les projets couvrent un large éventail de travaux pratiques, y compris la protection d'espèces particulières telles la construction de catiches de loutres et l'aménagement d'anciens bois semi-naturels. Les projets sont souvent situés dans des parcs nationaux ou des

zones de grand intérêt pour la conservation telles que les réserves naturelles nationales. Chaque année, la réalisation des projets, une masse de travaux pratiques, apportent une contribution réelle à la conservation de la flore, de la faune et du paysage du Royaume-Uni. Chaque équipe d'un projet comprend douze personnes avec un responsable et son assistant rompus aux techniques de groupe et écologiques afin d'assurer la bonne marche du travail.

Cependant, en se polarisant uniquement sur les réalisations pratiques du programme on manquerait le but principal. La plus grande réalisation du projet est de former les gens, surtout les jeunes, à la nécessité de protéger et de conserver l'environnement. Chaque année, le BTCV recrute 6 500 personnes pour 500 projets de ce programme et ce sont souvent des gens qui n'ont aucune expérience préalable de la conservation qui participent au programme parce qu'il est peu coûteux et offre une expérience nouvelle. Mais la combinaison de l'expérience, du sentiment de faire quelque chose d'utile et de l'effort particulier que le BTCV déploie pour s'assurer que cha-

acun parfait sa connaissance de l'environnement grâce à la participation, fait que rares sont les participants qui partent à la fin du projet sans être convaincus de l'importance de la protection de l'environnement et de la contribution personnelle et effective qu'ils peuvent y apporter.

Chaque projet comporte une explication détaillée de l'utilité des travaux et de la contribution qu'ils apportent sur le plan local, régional et national à la solution d'un problème de conservation donnée. Tous les participants reçoivent une formation pratique aux techniques nécessaires pour réaliser le projet et nombre d'entre eux acquièrent un intérêt à long terme ou une compétence particulière dans certaines des techniques pratiques et artisanales requises pour effectuer des projets de conservation pratique.

Le véritable succès du programme de camps de vacances pour la conservation est qu'il attire des gens qui n'ont aucune compétence technique ou expérience passée de la protection de l'environnement, ce qui les encourage à participer à la conservation et à connaître de façon informelle et agréable la conservation, la théorie fondamentale et la nécessité de protéger l'environnement naturel. ■

Le processus de participation de la collectivité est un autre exemple de fonctionnement de l'éducation non institutionnalisée. La proximité géographique d'habitants dans un village ou une collectivité urbaine crée un lien commun de lieu et, bien que les intérêts mutuels des habitants puissent ne pas avoir été traditionnellement associés aux questions environnementales, un souci de la qualité de l'environnement local peut devenir un motif de rassemblement pour la collectivité. Des menaces pour le milieu local, disons la construction d'une route, peuvent unir la collectivité et le processus d'opposition à la construction peut susciter dans cette collectivité une conscience du nombre de développements incontrôlés à l'échelle régionale, nationale et mondiale. En d'autres termes, la participation à une action a suscité une prise de conscience d'un autre processus, en l'espèce les effets nocifs sur l'environnement de certaines constructions de routes.

Nature in Art



Nature in Art

Eléphant de bronze du sculpteur kényan Terry Mathews. C'est une œuvre de l'un des 140 artistes de 19 pays couvrant 14 siècles que l'on peut contempler à Nature in Art, un centre international unique en son genre, puisqu'on y apprend à aimer la nature par des représentations artistiques en tous genres.

Nature in Art
Wallsworth Hall
Sandhurst
Gloucester GL2 9PA

Les activités de plein-air

Les activités récréatives de plein air sont un autre excellent exemple où les intéressés ont l'occasion d'apprendre à connaître l'environnement tout en entreprenant une activité qui n'a pas été principalement conçue à cet effet. L'intérêt croissant du grand public pour les activités de plein air telles que la marche, l'escalade et l'orientation constitue un bon moyen d'élargir ses connaissances de la campagne et de la conservation de la nature. La fourniture de panneaux d'information de plein air, de brochures et de facilités d'interprétation permet aux gens de tous âges de mieux connaître le secteur où ils déploient leur activité. L'on espère ainsi qu'une meilleure compréhension de ce secteur augmentera le désir de voir cet environnement protégé.

Toutes les possibilités

Ceux qui s'intéressent professionnellement à l'environnement ou qui sont personnellement attachés à sa protection ont la responsabilité de rechercher de nouvelles façons de transmettre le message à davantage de gens en utilisant chaque occasion de promouvoir la connaissance de la conservation de la nature. Le mes-

sage-clé à transmettre est que la conservation de l'environnement doit revêtir de l'importance pour chacun, car elle affecte tous les aspects de la vie. Ceux qui cherchent à promouvoir le message doivent comprendre que seul un petit nombre de gens répondent à certains types d'occasions d'apprentissage. Il faut donc créer de nouvelles façons permettant aux gens d'apprendre à connaître l'environnement et de les y intéresser. L'influence de la télévision est énorme et a joué un rôle d'une grande importance dans la sensibilisation à la nature, mais la télévision à elle seule ne résoudra pas le problème de l'ignorance et bien des gens ne répondront pas de façon positive à ce que l'on montre à la télévision. De même, l'éventail des programmes d'éducation des adultes et des techniques d'enseignement à distance incitera beaucoup de gens à mieux connaître l'environnement, mais n'attirera pas tout le monde et certaines personnes seront carrément rebutées par ce type de possibilité. Mais commençons à ajouter toutes ces diverses possibilités et asso-

cions-les à la recherche de nouvelles techniques de propagation du message à l'ensemble de la société, subitement l'effet conjugué sera significatif et peut-être alors commencera-t-on à voir dans les comportements un changement substantiel qui ouvrira des perspectives d'amélioration dans l'attitude de la collectivité à l'égard de l'environnement, ainsi que dans son désir de prendre des mesures positives pour assurer sa protection.

En résumé, l'éducation est la clé de la compréhension et du souci de l'environnement, mais le secteur de l'éducation institutionnalisée n'est qu'une partie du processus. Il en va de même pour les organisations qui s'occupent de conservation. Les intéressés dans ces deux secteurs admettront, j'en suis sûr, que leur travail n'est guère utile si la majeure partie de la société reste dans l'ignorance de la nécessité et de la pratique de la conservation de l'environnement. Pour susciter cette meilleure compréhension de l'environnement, nous devons rechercher toute une gamme de possibilités nouvelles d'apprentissage qui amène l'intérêt chez les gens et les encouragent à apprendre davantage et à penser en fin de compte qu'ils se soucient effectivement de l'environnement. ■

S. F. Hodgson
B.T.C.V.

36 St Mary's Street
GB-Wallingford
Oxfordshire OX10 0EU

Les échanges internationaux

Initiatives en Pologne

Jan W. Dobrowolski

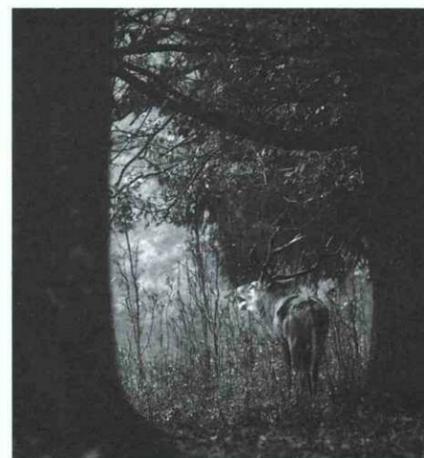
Nous allons examiner la situation actuelle de l'éducation pour l'environnement en partant du principe qu'il existe une relation entre la crise écologique et le modèle éducatif. On peut affirmer que, d'une manière générale, le système d'éducation est de plus en plus spécialisé. On a tendance à faire assimiler aux élèves une masse sans cesse croissante d'informations relatives à des domaines d'étude de plus en plus restreints. Autrement dit, on assiste à un rétrécissement de l'horizon mental. Essayons de savoir si ce phénomène est ou non profitable à l'humanité.

L'humanisation des méthodes utilisées dans le domaine de la technologie et de la protection de l'environnement a pour objet de prévenir les risques directs ou indirects pour la santé. Les représentants de diverses disciplines scientifiques doivent procéder à des échanges d'information et il faut les encourager à coopérer sur un plan pratique. Cela n'est pas réalisable actuellement dans le cadre de l'enseignement dispensé dans les collèges universitaires. C'est pourquoi j'ai organisé en 1968, dans l'ensemble du pays, des stages d'enseignement et de recherche. Il s'agissait à la fois de mener des recherches interdisciplinaires visant à faire le point sur l'état de l'environnement et d'identifier les principales causes de sa dégradation. Les stages se sont déroulés dans des lieux renommés pour leurs beautés naturelles dans diverses régions du pays. Ils avaient pour objet de dresser un bilan mais aussi d'élaborer du matériel concret, voire même des plans, pour améliorer la situation. Ces actions locales s'accompagnaient de discussions sur les problèmes d'environnement. Les étudiants ont eu la possibilité de coopérer entre eux mais aussi de discuter avec les habitants et, en accord avec eux, de proposer des solutions à leurs problèmes d'ordre pratique.

Les stages de recherche sont devenus le lieu privilégié d'échanges internationaux d'expériences. Nous avons soulevé, en Pologne, il y a une vingtaine d'années, la question des problèmes sociaux posés par la protection de l'environnement. Cette question a ultérieurement été ins-

crité au programme MAB de l'Unesco et au Programme de protection de l'environnement de l'ONU. Compte tenu de nos possibilités, nous avons adopté le slogan: «Pensons à l'échelle du globe — Agissons localement».

Dans le prolongement de nos travaux de recherche, nous nous sommes proposé de développer des types d'activité économique qui ne soient pas préjudiciables aux impératifs de la protection de l'environnement naturel.



Surveillance de la pollution

Les cours sur les méthodes simples de surveillance de la pollution de l'air et de l'eau sont un élément essentiel de l'échange international d'expériences. Ces méthodes servent à évaluer la qualité de l'environnement du point de vue de la santé. Les cours ont été donnés par Kazuo Amaya du Centre de recherche de Tsukuba qui a également obtenu la coopération de l'entreprise «Bando» qui souhaite introduire en Pologne, où elles font cruellement défaut, de petites usines de traitement peu onéreuses mais très efficaces. Tels sont quelques-uns des résultats utiles d'une coopération directe dans le domaine de la recherche et dans celui de l'application pratique de méthodes visant à améliorer la qualité de l'environnement.

Il importe également de sensibiliser les individus, les enseignants en particulier, aux aspects déontologiques de l'écologie. B. Zaufal a proposé un code d'écodéveloppement qui comporte des règles pour la protection de l'environnement na-

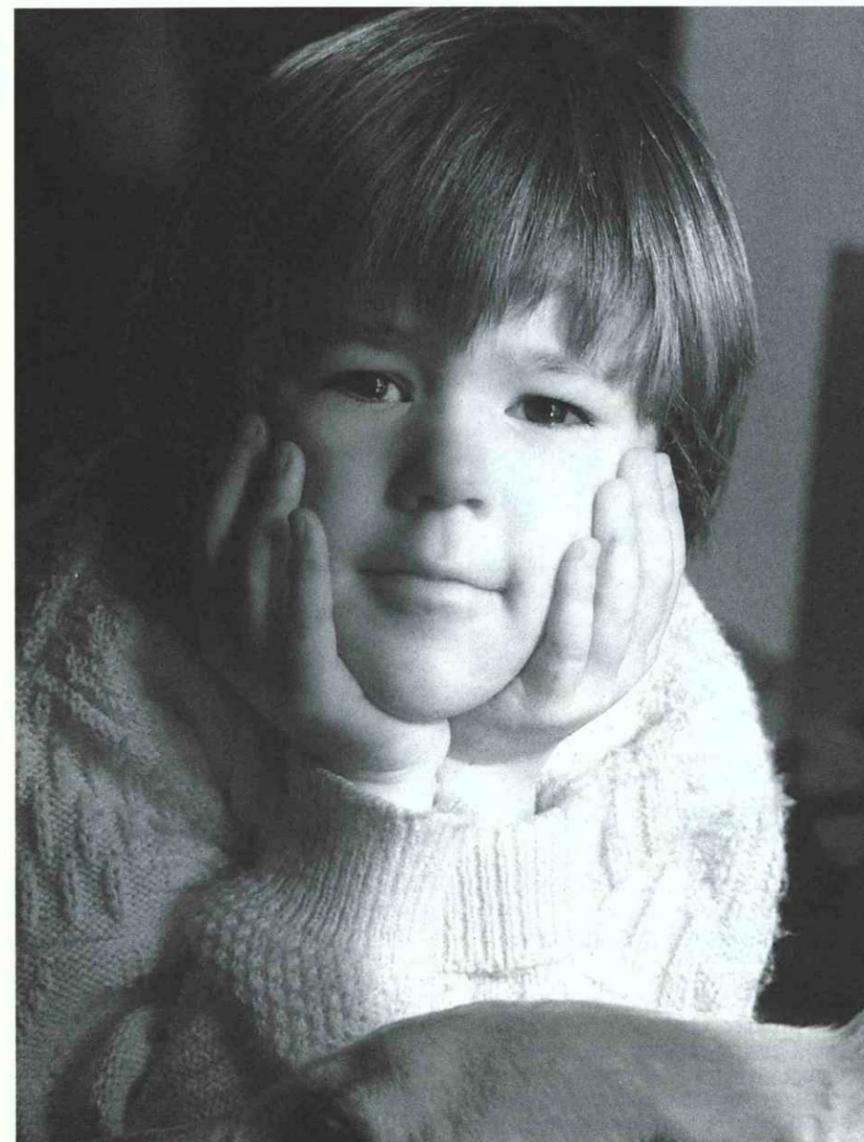
turel pour les techniques de gestion et l'organisation d'une action dans le cadre de systèmes intégrant la planification des activités locales dans une région donnée.

Environ 2 000 étudiants et scientifiques ont participé aux stages et séminaires organisés dans toute la Pologne. Ce chiffre peut paraître assez faible mais il prouve qu'il est possible de faire une large place, au niveau universitaire, à des recherches et une formation axées sur la protection de l'environnement.

L'étude de l'environnement nous a permis d'obtenir de nouvelles informations scientifiques et aussi de forger des instruments supplémentaires pour améliorer la qualité de l'environnement à laquelle nul ne saurait demeurer indifférent. Nous souhaitons que la volonté générale d'œuvrer en faveur de l'environnement se traduise par des actions concrètes; on remplacera, par exemple, les hommes par des robots lorsque cela sera nécessaire et on élaborera de nouveaux programmes et méthodes de formation de spécialistes. L'échange d'expériences à cet égard a été facilité par une série de réunions interdisciplinaires organisées à l'initiative de Yoichi Fukushima du Conseil scientifique du Japon. La Conférence internationale «Scientists for Better Human Environment», tenue à Tokyo en 1975, est un exemple de ce dont on a besoin.

Le respect de la vie et de la dignité humaine doivent nous inciter à rejeter le modèle de la société de consommation et la volonté de domination qui ont prévalu à ce jour. Il faut à cet effet mettre au point de nouveaux modèles éducatifs. Face aux dangers qui menacent de plus en plus l'équilibre écologique, force nous est de conclure que de la réponse à cet impératif moral dépendra la condamnation de l'espèce humaine à l'anéantissement ou la survie de l'Homo sapiens digne de ce nom. Souhaitons que les objectifs de sauvegarde de l'espèce l'emportent sur les objectifs plus immédiats dictés par l'égoïsme. En sera-t-il ainsi ou non? Il appartient à chacun de nous de répondre à cette question. ■

Professeur J. W. Dobrowolski
Institut de Gestion
et Protection de l'Environnement
Al Mickiewicza 30
PL 30059 Cracovie



C. Meyer

La famille

Dès son plus jeune âge, in utero déjà disent certains, l'enfant prend contact avec son environnement. Dans sa découverte, il est aidé, assisté par ses parents. Ceux-ci lui transmettent une connaissance héritée, qui passe de génération en génération.

C'est là un des rôles fondamentaux des parents qui, par leur exemple, leurs explications montrent que pour respecter, il ne faut pas nécessairement connaître. En effet, le respect n'implique pas forcément la connaissance, il est l'attitude fondamentale préexistante devant accompagner toute démarche, intellectuelle ou pratique. L'éveil à l'environnement est un rôle parental qui amène l'enfant à découvrir le monde qui l'entoure, découverte qui passe par les 5 sens. Nul besoin de mettre un nom sur chaque chose, du moment qu'on la savoure ou, même, qu'on la rejette. La nature, comme la musique, comme toute chose, s'apprécie, s'apprend sans forcément aboutir à un jugement de valeur.

La famille, unité sociale de base devrait être le point de départ de toute approche de l'environnement. L'enfant voit, comprend, juge, choisit. Aux parents de lui donner les moyens de ses choix.

Bien sûr, il serait vain de croire qu'une famille écologiste ne formera que des adultes naturalistes, mais comme pour tout comportement social, beaucoup des fondements d'une personnalité trouvent leur source dans le noyau familial. Chaque enfant devrait hériter du respect de l'environnement. A charge, pour lui, plus tard, d'en faire, comme pour tout savoir, bon usage. ■

Centres d'information

Karlheinz Fingerle

En tant qu'élément d'activités de relations publiques dans le domaine politique, les centres d'informations sur la protection de la nature constituent un instrument utile pour faire connaître au public les objectifs de la protection de la nature et susciter de l'intérêt pour les mesures prises en faveur de la protection de l'environnement, par les pouvoirs publics à l'échelon national, régional et municipal.

L'éducation à l'environnement l'interprétation de la nature devraient cependant avoir d'autres objectifs, de plus grande portée, qu'uniquement viser à

faire accepter les décisions politiques en matière de protection de la nature. La mise en œuvre de ces objectifs exige cependant qu'un personnel compétent sur le plan professionnel et pédagogique soit disponible en tant qu'interlocuteur; cela non seulement dans les centres de protection de la nature nationaux mais aussi dans les centres régionaux. Il faut également donner aux visiteurs la possibilité de se livrer à des activités individuelles, sous la direction de spécialistes. Le travail sur le terrain, des cours, des cercles de discussion, des séminaires peuvent aussi correspondre à des intérêts professionnels et personnels en

rapport avec la scolarité, les études, et faire naître un désir de formation. Ce qui importe surtout à cet égard, ce sont la motivation et la capacité à accomplir un travail personnel en matière de protection de la nature ainsi que les possibilités d'échange d'expérience avec des citoyens déjà actifs dans ce domaine. Des informations destinées aux visiteurs occasionnels, des propositions s'adressant aux vacanciers et aux promeneurs peuvent favoriser la participation à des manifestations axées sur l'action et sur le vécu, à même de promouvoir une collaboration autonome et active et visant des groupes-cibles spécifiques. ■

Dr. K. Fingerle
Professeur de Sciences de l'Education
Université de Kassel
Erfurter Strasse 9
D-3501 Ahnatal



Putois à pieds noirs

Une combinaison unique

Edward J. McCrea

Responsabilités dans le domaine de l'éducation en matière d'environnement aux Etats-Unis

Selon la Constitution des Etats-Unis, la responsabilité de l'éducation n'incombe pas au premier chef au gouvernement fédéral. C'est à chacun des cinquante Etats qu'il revient de décider ce qui doit être enseigné dans ses écoles. Au fil des années, une certaine uniformisation s'est instaurée mais le déroulement et le contenu de l'enseignement ainsi que la structure fondamentale des programmes varient considérablement d'un Etat à l'autre. Le mode d'évaluation uniformisée qui fait partie intégrante du système d'éducation de nombreux pays n'existe pas aux Etats-Unis. En outre, les commissions locales de l'enseignement, auxquelles les parents dispensent souvent généreusement leurs conseils, peuvent décider quels sont les manuels et les autres moyens d'enseignement qui doivent être utilisés dans les écoles. Les concepts de «programme national» et de «matériaux d'enseignement nationaux» n'existent pas.

Cette décentralisation de l'enseignement donne au système d'éducation en matière d'environnement un caractère assez discontinu. Alors que les différents Etats ont commencé à inclure l'éducation en matière d'environnement dans leurs programmes normaux, en 1987, seuls dix-sept Etats avaient une législation imposant un programme d'éducation en matière d'environnement.

En partie parce que les établissements scolaires n'ont pas systématiquement inscrit l'éducation en matière d'environnement à leur programme dans le passé, une bonne partie de cet enseignement se situe en dehors du système d'éducation traditionnel.

Il existe dans le domaine de l'éducation en matière d'environnement une longue tradition qui veut que les groupes et les familles acquièrent des connaissances sur les sujets écologiques dans des lieux comme les parcs et les réserves, les jardins zoologiques, les musées et les centres pour l'étude de la nature...

Une grande variété de public

A la diversité des sites du secteur non traditionnel correspond également une grande variété de publics. Les familles qui passent leurs vacances en faisant du camping, les scouts, les guides et les clubs d'amis de la nature reçoivent tous des messages d'éducation en matière d'environnement dans le cadre d'activités essentiellement récréatives. Pour remédier à l'absence de documentation émanant des grandes sociétés d'édition de manuels scolaires, les organisations non gouvernementales (ONG) comme «National Audubon», la «National Wildlife Federation», «Zero Population Growth, Inc.», des entreprises industrielles qui exercent leurs activités dans le domaine des ressources naturelles, etc., ont publié des matériaux d'éducation en matière d'environnement qui sont largement utilisés sur tout le territoire des Etats-Unis — aussi bien dans les écoles que dans des cadres traditionnels.

En fait, on peut affirmer qu'aujourd'hui, la quasi totalité de l'éducation en matière d'environnement constitue un ensemble hybride qui englobe beaucoup de ressources, de systèmes et de lieux.

Des exemples à deux niveaux

Etant donné que le rôle primordial en matière d'éducation incombe aux Etats, les programmes, au niveau du gouvernement fédéral, se limitent pour une large part à fournir des équipements et des moyens pour coordonner et faciliter l'action. Le «Fish and Wildlife Service» des Etats-Unis gère, par exemple, quelque 480 refuges nationaux pour la vie sauvage qui couvrent plus de 35 millions d'hectares. Beaucoup de ces refuges sont utilisés par des groupes scolaires pour des activités d'apprentissage. Le «Fish and Wildlife Service» a produit dans le passé des plans de leçons et des activités pour aider les écoles à utiliser ces refuges pour l'enseignement en plein air. Le service a également répondu à des demandes d'assistance concernant la conception de programmes d'éducation en publiant récemment deux ouvrages: «Comment conce-

Valérie Cranz



Sophie Bourgenot

voir un programme d'éducation à la conservation?» et «Répertoire de documents choisis d'éducation en matière d'environnement». La première de ces publications fournit un modèle de planification graduelle pour l'analyse d'un problème ayant trait à l'environnement et la conception d'un programme d'éducation visant à contribuer à la résolution du problème. La deuxième publication contient des descriptions d'une page, avec des informations ordonnées, de plus de 70 guides d'éducation en matière d'environnement. Ces descriptions sont groupées par sujets et par concepts et peuvent servir d'exemples pour la mise au point de documents sur un problème particulier. De nombreux programmes des Etats font appel, pour leur mise en œuvre, à diverses brochures ayant trait à l'éducation en matière d'environnement. Une partie importante de cette documentation pourra être fournie par des ONG et par l'industrie privée. Un bon exemple de documents de ce genre est fourni par le projet CLASS, produit par la Fédération Nationale de la Vie Sauvage. Celle-ci est peut-être surtout connue pour ses revues hautes en couleur, mais elle constitue la plus importante organisation de conservation des Etats-Unis, et elle a également produit des documents éducatifs à usage scolaire. Comme il est dit dans l'introduc-

tion à la version californienne du projet CLASS:

— «Le projet CLASS est une série de 33 leçons prêtes à l'emploi présentées sous 6 centres d'intérêt: utilisation de l'énergie, substances dangereuses, gestion des habitats de la vie sauvage, zones humides, gestion des bassins hydrographiques forestiers et problèmes ayant trait à l'environnement. Ces documents sont destinés à être, autant que possible, manipulés par les élèves, réduisant ainsi le rôle de l'enseignant comme dispensateur d'information et augmentant le temps que les élèves peuvent consacrer à l'apprentissage. Beaucoup de leçons conçues dans un esprit d'apprentissage collectif, favorisent l'acquisition de connaissances de base et encouragent des modes nouveaux et productifs de réflexion sur l'information.»

La documentation de la Fédération Nationale de la Vie Sauvage traduit les buts et les objectifs de l'organisation et vise à combler ce que la Fédération considère comme une lacune dans le système éducatif traditionnel. Il y a bien peut-être une centaine d'autres ONG et entreprises industrielles qui produisent également une telle documentation complémentaire qui témoigne des intérêts et les préoccupations de chaque organisation.

Tendances

Il est probable qu'on assistera à l'avenir, aux Etats-Unis, à une évolution de la situation. Pour des raisons budgétaires aussi bien que constitutionnelles et philosophiques, le gouvernement fédéral jouera un rôle modeste de coordination dans l'éducation en matière d'environnement, dont la responsabilité incombera en premier lieu aux Etats. Les ONG établiront aussi des programmes d'activités et produiront des documents éducatifs pour compléter le programme officiel. Comme le montre la description de la documentation produite par la Fédération Nationale de la Vie Sauvage, l'accent sera mis sur des documents concrets, destinés à être manipulés par les élèves et faciles à utiliser pour l'enseignant. Si l'approche de l'éducation en matière d'environnement aux Etats-Unis semble être lourde et de nature à produire des doubles emplois, la longue histoire de son évolution et la base solide qu'elle trouve dans la Constitution des Etats-Unis indiquent qu'elle subsistera encore pendant de nombreuses années.

E. J. McCrea
Senior Staff Specialist
Fish and Wildlife Service
Washington DC 20240
USA

Au Conseil de L'Europe



- la chimie: les pesticides, les nitrates, les pollutions,
- la physique: le cycle de l'eau, les radiations,
- la géographie: la formation et l'évolution des sols, les paysages, les ressources naturelles.

b) des publications

«L'Homme face à son environnement» relate une impressionnante série d'expériences pilotes entreprises dans les divers pays d'Europe pour éduquer les jeunes ou les adultes à l'environnement. Les potentialités des jardins botaniques, des musées (classiques ou de plein air), des jardins zoologiques et autres sentiers nature sont évoqués et décrits.

«Une pédagogie de l'environnement pour le milieu agricole — expériences européennes» expose un certain nombre d'initiatives développées dans divers pays européens, afin que les milieux agricoles respectent davantage les conditions écologiques. Les responsables de l'importante Confédération Européenne de l'Agriculture (CEA) ont activement coopéré à cette étude, qui recommande, entre autres, l'évolution de l'agriculture intensive vers une forme extensive chaque fois que c'est possible.

Signalons une remarquable plaquette, richement illustrée, sur le monde méconnu et pourtant merveilleux des invertébrés, à l'occasion de l'adoption de la Charte qui leur est destinée.

Citons, parmi les réalisations:

a) des recommandations

La plus importante concerne incontestablement l'introduction des notions de conservation de la nature dans l'enseignement (Recommandation du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe: R(71) 14), où nos experts présentent des propositions concrètes pour que les disciplines traditionnelles incluent les aspects de l'écologie qui les concernent, par exemple:

- la biologie: les notions fondamentales de l'écologie: chaînes trophiques, flux d'énergie,

c) les séminaires

La collaboration avec les milieux agricoles, principaux acteurs de la banalisation et de l'appauvrissement de nos paysages ruraux s'est poursuivie, voire intensifiée dans un séminaire organisé conjointement avec la Confédération Européenne de l'Agriculture (CEA) sur le thème: «la formation environnementale des milieux agricoles» où ont été pris comme sujets d'étude concrets les nitrates et le remembrement. Une visite sur le terrain a utilement illustré les propos tenus.

Plusieurs séminaires ont également été organisés pour les gestionnaires des zones protégées, soit pour les aider à résoudre les problèmes d'entretien, par exemple des zones humides, soit surtout pour faciliter la coopération avec les populations locales et les milieux socio-économiques de la région. La sensibilisation et la formation des personnes concernées sont essentielles au maintien de toute zone protégée.

Des initiatives ont également été prises avec les milieux de la chasse, surtout le Conseil International de la Chasse (CIC), la Fédération des Associations de Chasseurs de la CEE (FACE), et un code de comportement du chasseur européen a été élaboré ensemble.

Parmi les projets actuels, il convient de relever la préparation du séminaire destiné à l'éducation du public par les Musées d'Histoire Naturelle et Ecomusées. Les fonctions des musées traditionnels ne se limitent en effet plus seulement à la conservation de spécimens en peau ou en alcool et à la recherche, mais s'ouvrent partout sur le public par l'organisation d'expositions temporaires, de conférences, débats, et après-midis pour les scolaires, etc.

Il est envisagé pour l'avenir les activités suivantes:

- établissement d'un guide des bonnes pratiques agricoles, tel qu'envisagé par le Comité d'experts «Education environnementale en agriculture» (PE-AG),
- préparation d'un guide de la protection de la nature au niveau communal (suite des études Sukopp),
- éducation des consommateurs (activité proposée par M. Antonietti au Comité Directeur pour la Protection et la Gestion de l'Environnement et du Milieu naturel (CDPE)),
- séminaire sur le rôle des associations dans la sauvegarde de la nature. ■

Agences nationales du Centre

AUTRICHE
Mr Peter SONNEWEND-WESSENBERG
Österreichische Gesellschaft
für Natur- und Umweltschutz
Holzgasse 2a
A-6020 INNSBRUCK

ISLANDE
Mr Sigurdur Á. PRÁINSSON
Nature Conservation Council
Hverfisgötu 26
ISL-101 REYKJAVIK

PAYS-BAS
Ing. P. M. DETHMERS
Ministry of Agriculture and Fisheries
Department for Nature Conservation,
Environmental Protection
and Wildlife Management
Postbus 20401
NL-2500 EK THE HAGUE

BELGIQUE
M. Jean RENAULT
Ministère de l'Agriculture
Administration de la Recherche Agronomique
Manhattan Center 7^e étage
Avenue du Boulevard 21
B-1210 BRUXELLES

IRLANDE
Mr Tommy O'SHAUGHNESSY
Wildlife Service
Office of Public Works
Leeson Lane
IRL-DUBLIN 2

NORVÈGE
Mrs Irene SIGUENZA
Ministry of Environment
Myntgaten 2
P. O. Box 8013 DEP
N-0030 OSLO

CHYPRE
Nature Conservation Service
Ministry of Agriculture and
Natural Resources
CY-NICOSIA

ITALIE
Dr ssa Elena MAMMONE
Ministero dell'Agricoltura
Ufficio delle Relazioni internazionali
18, via XX Settembre
I-00187 ROMA

PORTUGAL
Prof. M. Magalhaes RAMALHO
Liga para a Protecção da Natureza
Estrada do Calhariz de Benfica, 187
P-1500 LISBOA

DANEMARK
Ms Lotte BARFOD
Ministry of the Environment
The National Forest and Nature Agency
Slotsmarken 13
DK-2970 HØRSHOLM

LIECHTENSTEIN
M^{re} Wilfried MARXER-SCHÄDLER
Liechtensteinische Gesellschaft für Umweltschutz
Landstraße 30
FL-9494 SCHAAN

ESPAGNE
M. Antonio MAGARIÑOS COMPAIRED
Dirección General de Medio Ambiente
Ministerio de Obras Públicas y
Urbanismo
Paseo de la Castellana 67
E-28071 MADRID

FINLANDE
Mrs Mirja RUOKORANTA
Environmental Protection and Nature
Conservation Department
Ministry of the Environment
Ratakatu 3, PO Box 399
SF-00121 HELSINKI

LUXEMBOURG
M^{me} M. SCHOLTES
Ministère de l'Environnement
5A rue de Prague
L-LUXEMBOURG-VILLE

SUÈDE
Mr Ingvar BINGMAN
National Swedish Environment
Protection Board
P. O. Box 1302
S-17125 SOLNA

FRANCE
Mme Isabelle RAYNAUD
Direction de la Protection
de la Nature
Ministère de l'Environnement
14, boulevard du Général-Leclerc
F-92524 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX

MALTE
Mr Joe SULTANA
Environment Division
Ministry of Education and Environment
M-VALLETTA

SUISSE
Dr. Ulrich HALDER
Ligue Suisse
pour la Protection de la Nature
Wartenbergstraße 22
CH-4052 BÄLE

RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE
Deutscher Naturschutzring
Bundesverband für Umweltschutz
Kalkuhlstraße 24
Postfach 32 02 10
D-5300 BONN-OBERKASSEL 3

TURQUIE
Mr Hasan ASMAZ
Turkish Association
for the Conservation of Nature
and Natural Resources
Menekse sokak 29/4
Kizilay
TR-ANKARA

GRÈCE
M. Byron ANTIFAS
Société hellénique pour la protection
de la nature
24, rue Nikis
GR-10557 ATHENES

ROYAUME-UNI
Mr M. W. HENCHMAN
Nature Conservancy Council
Northminster House
GB-PETERBOROUGH PE1 1UA

Tout renseignement concernant Naturopa, le Centre Naturopa ou le Conseil de l'Europe peut être fourni sur demande adressée au Centre ou aux Agences nationales respectives dont la liste figure ci-dessus.

